

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2262 - 9 décembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Sarkozy-Merkel et la crise

**Des milliards
aux banques,
l'austérité
pour les
populations**

p. 3 et 8

SNCF

p. 13

**Économies
aux dépens
des usagers
et du
personnel**

Santé

p. 12

**L'État
coule les
hôpitaux**

PS-UMP

**Fausses polémiques
mais vraie diversion**

p. 3



Leur société

- p. 4 ■ De plus en plus de salariés payés en dessous du SMIC
- L'ex-taxe professionnelle, en faveur du patronat
- Le droit au logement opposable
- Baisse des indemnités journalières
- p. 5 ■ Sarkozy et Merkel « sauvent l'euro », comme tous les lundis...
- Les banques centrales au secours des banquiers
- p. 6 ■ Le *Rafale* de Dassault
- Bigeard aux Invalides ?
- *Livre blanc* des collectivités territoriales sur l'électricité
- p. 7 ■ Dans les préfetures, engorgement organisé de l'accueil des étrangers.
- Décrets antimédecine
- Accident mortel à un passage à niveau
- Mayenne : contamination par la PCB
- p. 16 ■ Marseille : flambée de la taxe d'habitation
- Logement : le PS s'occupe d'abord des propriétaires

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Russie, farce électorale et claqué pour le pouvoir
- Mobilisation du secteur public en Grande-Bretagne
- Belgique, la manifestation du 2 décembre
- Durobor, en lutte contre les licenciements
- Hongrie : le droit au travail bafoué
- Allemagne, « relations grecques » à Oberhausen

Dans les entreprises

- p. 10 ■ CAF
- Indemnisation des victimes de l'amiante
- En Belgique, Eternit condamné
- p. 11 ■ Mc Cain de Harnes (Pas-de-Calais) ; Centres d'appel de Caen ; Renault Lardy (Essonne) ; Veninov - Vénissieux
- p. 12 ■ L'État coule les hôpitaux
- Hôpital Saint-Antoine - Paris
- Nos lecteurs écrivent
- Taxes sur les mutuelles Santé
- p. 13 ■ SNCF et les changements d'horaire
- Alstom : trois ouvriers fauchés par un train
- SNCF - Ateliers du Landy (Seine-Saint-Denis)
- p. 14 ■ La Poste - Paris-Louvre
- Bureau de Poste Paris 8^e
- Marotte - Saint-Ouen
- p. 15 ■ Arkema - Saint-Fons (Rhône)
- PSA - Trémery (Moselle)
- Bâtiment

Le congrès de Lutte Ouvrière s'est tenu les 3 et 4 décembre 2011, et Nathalie Arthaud a rendu ses conclusions le lendemain, au cours d'une conférence de presse.

À l'échelle internationale, si les dirigeants politiques se préoccupent surtout des conséquences de la crise économique pour les capitalistes et pour leurs affaires, la crise a des conséquences dramatiques sur les peuples à l'échelle du monde, ne serait-ce que parce que la spéculation sur les matières premières et les produits alimentaires se poursuit.

Sur la situation politique à l'échelle internationale, nous avons tenu à rappeler notre opposition aux guerres menées par la France, que ce soit en Afghanistan, en Libye ou en Côte d'Ivoire.

Quant à la nouvelle situation créée au sein de l'Union européenne par la crise, elle ressemble de plus en plus à un protectorat franco-allemand auquel les pays moins riches d'Europe sont soumis. Les dirigeants allemands, mais aussi français, imposent leurs conditions à des degrés divers aux autres pays de la zone euro. Ils se sont même comportés vis-à-vis de la Grèce comme s'ils étaient en pays conquis.

De notre côté, cette crise et l'affolement général qu'elle déclenche chez ceux qui se veulent « l'élite dirigeante » nous confortent dans nos convictions de communistes révolutionnaires.

La société capitaliste est une

maison de fous, où les crises sont déclenchées parce qu'il y a trop d'argent à un pôle de la société, parce qu'il y a trop de production comparé à ce que la population peut acheter ! Ce trop-plein de richesses va dans la finance, dans la spéculation, et finit par étouffer toute l'économie. Le capitalisme s'étouffe dans sa propre graisse. Il est nécessaire de changer toute l'organisation sociale, de la réorganiser de fond en comble sans les lois du marché et du profit, sur des bases communistes.

Tous nos raisonnements, toute notre politique découlent de cette nécessité. Et c'est de ces convictions que découle bien sûr le programme de lutte que nous défendons dans la campagne présidentielle.

Nous n'aurons de cesse de dénoncer les plans de rigueur du gouvernement, qui racle les fonds de tiroir des familles populaires, des travailleurs, des malades, des retraités, pour

leur faire payer la note à la place de la bourgeoisie. Il n'y a pas à se faire d'illusion dans cette élection : l'alternance politique ne changera rien à la situation des classes populaires. Même si un gouvernement de gauche succède au gouvernement de droite, les travailleurs resteront seuls confrontés à leurs problèmes, au chômage, aux licenciements.

Alors, pour se protéger, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes, que sur leurs luttes. Nous ne présentons pas un programme électoral, mais un programme de lutte, un programme pour les luttes à venir des travailleurs.

Les travailleurs n'ont pas à se soucier des négociations de marchands de tapis entre Merkel et Sarkozy, ils doivent se soucier de leurs affaires, mettre en avant leurs intérêts à eux et se battre pour leur droit à l'existence. Ils doivent se battre pour ce qu'ils ont d'essentiel : leur emploi et leur salaire.

Le premier objectif est d'imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous les bras disponibles, sans diminution de salaire.

Le second objectif est d'obtenir des augmentations des salaires et des pensions de retraite, et d'imposer qu'ils soient

indexés sur les prix. Sur les prix que les travailleurs mesureront eux-mêmes, par en bas, au jour le jour, et pas sur l'inflation officiellement mesurée, qui sous-estime l'augmentation des prix pour les classes populaires.

Et nous continuerons à avancer un objectif plus général – qui est la condition même de tous les autres – qui est d'imposer le contrôle des travailleurs et de la population sur les comptes des entreprises et des banques.

Au-delà de ces objectifs, nous tenons à assurer la présence d'un courant communiste révolutionnaire. C'est dans cet esprit que se place la candidature de Nathalie Arthaud et que nous présenterons de nombreux candidats aux élections législatives de juin.

Ce courant communiste a accompagné le mouvement ouvrier depuis toujours, il a eu des hauts et des bas, mais ce courant est toujours là. Le PCF ne le représente plus depuis longtemps et, de surcroît, il a tenu dans cette élection à s'effacer derrière la candidature de Mélenchon. Eh bien, le courant communiste révolutionnaire existe toujours dans ce pays et, par ces temps de crise de l'économie capitaliste, il représente pour les travailleurs et pour la société dans son ensemble la seule perspective positive.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

PS-UMP: fausse polémique, mais vraie diversion

Il y a quelques jours encore, les politiciens français, de droite et de gauche, montraient du doigt la Grèce et les Grecs, les accusant d'être responsables de la crise qui touche l'Europe. Aujourd'hui, des dirigeants socialistes ont choisi pour cible l'Allemagne. Ce qui a donné l'occasion à ceux de la majorité sarkoziste de les accuser de « germanophobie », répétant que les socialistes n'hésitaient pas à exploiter les préjugés antiallemands à des fins basement électoralistes.

C'est l'hôpital qui se moque de la charité. Car cette même droite n'hésite pas à utiliser le poison du racisme, de la xénophobie la plus grossière. Et tout cela pour quoi? Pour racoler quelques suffrages supplémentaires. On pourrait en rire, si un tel racolage n'avait pas des conséquences graves, qui pourraient même devenir tragiques dans d'autres circonstances. Jouer ainsi sur les pires préjugés, c'est odieux, voire criminel. Mais ceux qui se prêtent à ce jeu sont totalement irresponsables. Qu'importent les conséquences de leurs discours, si cela leur permet d'accéder à la mangeoire!

Mais leurs attitudes contribuent, du même coup, à développer un épais brouillard sur les véritables responsables de la crise que nous subissons. Cela leur permet de ne pas parler de ces grandes banques qui orientent la spéculation et en tirent de plantureux profits.

Cela permet de faire diversion, en ne parlant pas de ces mesures d'austérité qui, jour après jour, se mettent en place pour faire payer aux travailleurs et aux classes populaires les effets d'une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Pour ne prendre que l'exemple de la France – mais il en va de même dans tous les pays – on en est au deuxième plan d'austérité, si on s'en tient à la numérotation officielle. Mais de nouvelles mesures s'y ajoutent, qui entraînent l'appauvrissement des classes populaires. Comme cette augmentation du prix du gaz, en guise d'étrennes, prévue au début de l'an prochain. On parle de 9 à 10 %, qui s'ajouteront aux 60 % d'augmentation que les consommateurs ont subis en France en cinq ans. Tout cela essentiellement au profit de GDF Suez qui, comme tous ces

grands groupes, utilise les milliards d'euros de ses profits pour spéculer de plus belle. Il en va de même pour tout ce monde capitaliste qui spéculé à tout va au lieu d'investir dans la production, c'est-à-dire dans ce qui serait utile à l'amélioration de la vie de toute la population.

S'il fallait une nouvelle preuve que ces politiciens qui aspirent à la gestion des affaires ne le font pas pour servir les besoins de la population laborieuse, mais qu'ils se proposent seulement pour servir les grands patrons, les financiers et autres féodaux de ce siècle, cette fausse polémique crasseuse en est une.

Voilà pourquoi il faut que nous, travailleurs, ne comptons pas sur eux pour que notre sort s'améliore.

L'urgence, ce n'est pas de savoir qui, de Sarkozy ou de Merkel, serait responsable de nos malheurs. Ils le sont tous les deux, rivaux peut-être mais surtout complices dans leur soutien commun à la finance. Cette finance qui peut avoir son siège social à Paris ou à Berlin, mais qui se moque éperdument de la nationalité des capitaux qu'elle place et déplace.

L'urgence, c'est de se préparer à une lutte d'ensemble pour imposer que l'hémorragie des licenciements s'arrête, en exigeant leur interdiction, la répartition du travail entre tous sans diminution des salaires.

L'urgence, c'est d'imposer l'indexation des salaires sur les prix, c'est-à-dire l'échelle mobile des salaires.

Et, pour que les choses soient claires, il faut exiger que le monde du travail puisse librement accéder aux comptes des grandes entreprises industrielles et bancaires, afin de connaître leur situation, leurs projets, leurs manigances.

Personne ne peut croire sérieusement que cela puisse se faire par une simple alternance électorale.

Il faudra donc se donner les moyens de refuser que les travailleurs soient les sacrifiés pour payer une dette qu'ils n'ont pas faite. Et, dans cette perspective, il faut préparer une lutte générale et déterminée qui fasse reculer le patronat et les gouvernements complices.

Il n'y a pas d'autre choix pour le monde du travail.

C'est le patronat et les banquiers qu'il faut placer « sous surveillance »

— Communiqué de Nathalie Arthaud —

Une agence de notation vient donc de placer la France et les autres pays de la zone euro « sous surveillance » et de menacer de dégrader la note de sa dette publique. Voilà qui va au moins donner au gouvernement français un prétexte de plus pour

accroître la rigueur, c'est-à-dire les agressions contre le niveau de vie des classes populaires.

Si la confiance des spéculateurs dans les capacités de remboursement de l'État français s'érode, en quoi le monde du travail en

est-il responsable? Le déficit de l'État n'a pas été creusé par les travailleurs, les retraités ou les chômeurs, mais par des gouvernements qui ont vidé les caisses en arrosant les grandes entreprises et les banques de subventions et d'exonérations. Ces mêmes

grandes entreprises, ces mêmes banques continuent à licencier des travailleurs par milliers.

La notation est utilisée comme un chantage contre les travailleurs. La seule manière de préserver notre niveau de vie, nos emplois et

nos salaires, ce sera de placer « sous surveillance » – c'est-à-dire sous le contrôle des travailleurs – les comptes et les agissements des irresponsables qui dirigent l'économie capitaliste.

Le 6 décembre 2011

• Avec la revalorisation du smic du 1^{er} décembre

Les grilles des salaires à la traîne

Avec la revalorisation du smic intervenue le 1^{er} décembre, 55 % des salariés appartiennent à une branche dont le premier coefficient des salaires démarre au-dessous de ce minimum légal, contre 9 % auparavant. C'est ce qui ressort d'un rapport transmis par le ministère du Travail, que cette situation ne semble d'ailleurs pas gêner.

Seize branches, couvrant un million de salariés, ne respectaient déjà pas ce salaire de base, notamment les employeurs particuliers, le transport routier, l'hôtellerie-restauration, le commerce de gros ou l'hospitalisation privée. Carrefour par exemple vient

d'être condamné pour cette raison. La palme, citée par le journal *Les Échos*, revient cependant au secteur de la confiserie, chocolaterie et biscuiterie, dont la grille des salaires est toujours exprimée en francs ! Mais le 1^{er} décembre elles étaient 97 branches à être hors la loi. Et

l'État-employeur n'est pas en reste, puisque 890 000 agents ne touchent pas le minimum légal, sur un total de cinq millions de fonctionnaires.

Même si, depuis, la plupart des branches ont pratiqué un rattrapage des salaires, le problème va se reposer, en plus grand, avec la revalorisation du smic prévue le 1^{er} janvier. Car si 2,3 millions de salariés, soit plus d'un sur dix, sont payés au smic, combien d'autres tombent dans cette catégorie à la moindre revalorisation,

tellement les salaires sont bas ? Et rien n'oblige les employeurs à les augmenter.

En fait, c'est la politique menée des années par les gouvernements de gauche comme de droite qui a favorisé ce tassement des salaires. Les lois Aubry sur les 35 heures accordaient déjà en 1998 une baisse des cotisations patronales sur les salaires allant jusqu'à 1,6 fois le smic ; les gouvernements de droite ont bien évidemment maintenu ce dispositif, qui était pour les employeurs un

encouragement à ne pas accorder d'augmentations.

Une loi votée en 2008 prévoit une sanction, consistant à réduire les allègements de cotisations patronales, pour les branches dont les minima sociaux sont inférieurs au smic. Mais elle ne sera applicable qu'à partir de janvier 2013. D'ici là, certains patrons pourront continuer à enfreindre la loi... en toute légalité.

Marianne LAMIRAL

• Contribution économique territoriale (ex-taxe professionnelle)

En faveur du patronat, l'État a toujours de l'argent

Dans un rapport sur le projet de loi de finances rectificative pour 2011, le député UMP Gilles Carrez a indiqué que le remplacement de la taxe professionnelle par la contribution économique territoriale (CET) coûterait à l'État plus d'un milliard de plus que prévu. Au bénéfice essentiellement du patronat.

En remplaçant, à partir de 2010, la taxe professionnelle par la CET, le gouvernement savait que cela coûtait cher à l'État. C'était même le but de la réforme : alléger l'impôt

payé par les patrons, par les entreprises, aux collectivités locales, l'État s'engageant à compenser intégralement, du moins au début, le manque à gagner des collectivités.

Cette mesure se réalise également au détriment des collectivités, notamment parce qu'elles perdent toute latitude d'augmenter le taux de l'impôt payé par les patrons. Elles sont par-là même incitées à augmenter la taxe d'habitation et la taxe foncière payées par la population, ou à restreindre les services publics. Le grand

gagnant de cette réforme est le patronat, pour lequel la CET est beaucoup plus légère que la taxe professionnelle à laquelle elle succède, après que celle-ci eut déjà connu d'importants coups de rabet, en particulier de la part de Strauss-Kahn quand il était ministre des Finances de Jospin. À chaque fois, l'argument a été le même : il fallait soulager les entreprises d'un impôt pesant sur leurs investissements, en oubliant que ce que le patronat appelle « investissement » n'est souvent rien d'autre qu'un placement

financier spéculatif.

La nouvelle réforme devait assurer un gain de 5,8 milliards d'euros par an, net d'impôt sur les sociétés, au patronat. Eh bien, il s'avère que le cadeau sera d'un milliard de plus ! Et il n'est évidemment pas question de lui demander d'y renoncer.

Le patronat creuse le déficit de l'État au moment même où celui-ci va prélever davantage dans la poche de la population, y compris la plus pauvre, entre autres par le biais d'une augmentation de la TVA.

Jean SANDAY

• Le droit au logement opposable

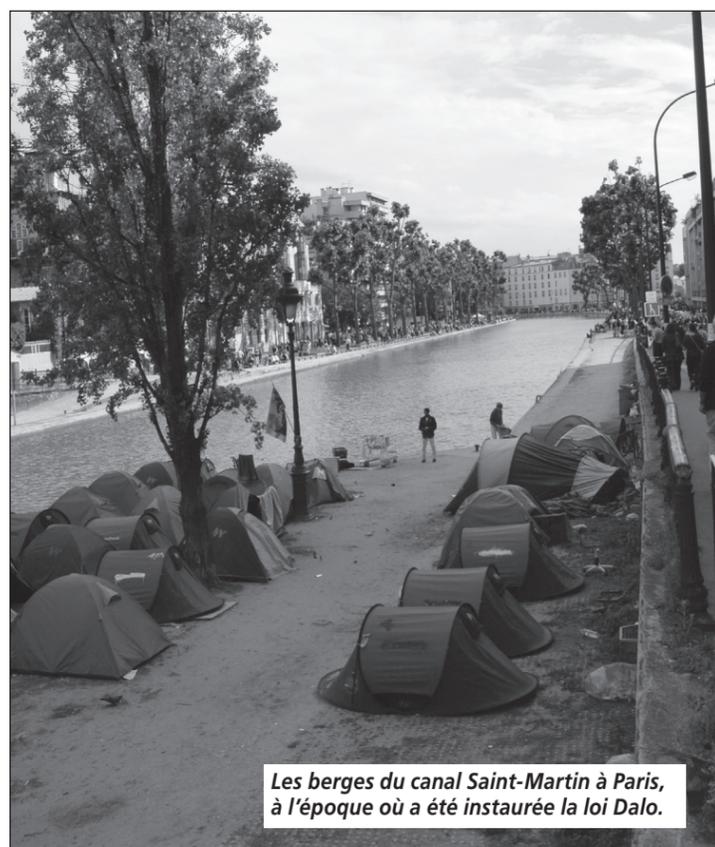
L'État est hors la loi

Un rapport publié par le Comité de suivi de l'application de la loi sur le droit au logement opposable, dite loi Dalo, montre que la situation s'est aggravée au cours de l'année 2011. Entrée en vigueur début 2008, cette loi oblige l'État à accorder un relogement prioritaire aux mal-logés, sous peine d'être condamné à payer une astreinte. Mais, faute de construction de logements sociaux en nombre suffisant, la loi Dalo est loin d'être appliquée.

Le nombre de familles ayant théoriquement droit à un relogement prioritaire était estimé à 27 500 en juin 2011, soit 5 000 de plus qu'en décembre 2010. 85 % des décisions prononcées mais non appliquées se concentrent sur l'Île-de-France. Mais partout, même dans les départements où il y a assez de logements sociaux, le nombre de personnes qui ne peuvent même plus payer un loyer en HLM et demandent un hébergement d'urgence ne cesse de croître. Dans le même temps où l'État se met « hors la loi »,

comme le constatent les auteurs du rapport, il autorise les expulsions de familles à qui la justice a accordé le droit au logement prioritaire.

Pour le ministre du Logement Benoist Apparu, cette situation est tout à fait normale. « Nous savions tous que ce n'est pas en trois jours que l'on réglerait la question du Dalo », a-t-il répliqué. En trois jours, certainement pas, mais cela fait quatre ans que la loi a été votée ! Depuis son entrée en vigueur, l'État a été condamné à payer quelque 16,5 millions d'euros d'astreinte. Si encore



Les berges du canal Saint-Martin à Paris, à l'époque où a été instaurée la loi Dalo.

cet argent allait aux familles, cela leur permettrait peut-être de trouver par elles-mêmes et de payer pour un logement décent ! Mais cette somme sort d'une poche de l'État pour rentrer dans une autre,

puisque l'argent alimente un fonds destiné en principe à construire des logements sociaux... qui ne voient le jour qu'en nombre insuffisant pour répondre aux besoins de la population.

M. L.

• Baisse des indemnités journalières

Le gouvernement continue à s'attaquer aux malades

Face au tollé suscité par le jour de carence supplémentaire qu'il voulait imposer aux salariés du privé en matière d'indemnités journalières, le gouvernement a fait semblant de revenir en arrière concernant les salariés du privé. Il a supprimé cette mesure, mais a demandé aux parlementaires d'en trouver une autre, puisqu'il n'était pas question d'abandonner ce prélèvement d'environ 200 millions d'euros.

Au terme d'une discussion que le gouvernement a eu le culot de présenter comme un compromis, lui et les parlementaires de droite ont sorti de leur chapeau la nouvelle ponction : il s'agit de baisser les indemnités journalières en cas de maladie pour les salariés gagnant plus de 2 450 euros brut. Dorénavant le taux d'indemnisation, toujours fixé à 50 % du salaire brut, s'appliquera sur un salaire plafonné en forte diminution, puisque auparavant il était fixé à 2 945 euros brut. Cela devrait rapporter 150 millions aux caisses de la Sécurité sociale.

Par ailleurs, le jour de carence instauré pour les fonctionnaires, lui, est confirmé : les malades fonctionnaires devront donc payer, à 100 %, leur premier jour de maladie.

Avec ces nouvelles mesures, ce sont toujours les malades qui vont payer.

Bertrand GORDES

• Sarkozy et Merkel « sauvent l'euro »

Comme tous les lundis...

Comme chaque semaine, les commentateurs avaient évoqué la réunion de la dernière chance pour sauver l'euro. Comme d'habitude, Sarkozy et Merkel ont annoncé lundi 5 décembre au monde anxieux qu'ils avaient trouvé la solution, que les marchés allaient être rassurés, que la crise allait finir et que tout allait s'arranger.

Mais ils n'ont fait que réaffirmer encore une fois les orientations choisies depuis le début de la nouvelle crise financière. L'austérité sera renforcée dans chacun des États de la zone euro, de façon à ce que les gouvernements prennent dans les poches des travailleurs de quoi payer les banquiers. Le Fonds commun européen, abondé par les États, c'est-à-dire là encore pris dans les poches des travailleurs, et servant à garantir le paiement du service des dettes souveraines, sera renforcé. La Banque centrale européenne continuera à racheter aux banques privées le papier que ces dernières jugent sans valeur, et donc à leur fournir des capitaux frais à lancer dans la spéculation.

Les banques sont donc une

fois de plus assurées de ne pas avoir à payer un sou pour éponger les faillites dont elles sont pourtant responsables.

Ces mesures, qui ne font que poursuivre celles prises précédemment, seront intégrées dans un nouveau traité européen et auront force de loi dans quelques mois, c'est du moins ce que souhaite Sarkozy et Merkel. Encore plus que lors des épisodes précédents, ceux-ci voudraient imposer cette politique à l'ensemble des États membres de la zone euro. Il ne s'agit évidemment pas de leur volonté personnelle: ils ne font qu'agir comme fondés de pouvoir des groupes capitalistes européens les plus puissants. Et, si Sarkozy et Merkel tiennent le devant de la scène comme

représentants des bourgeoisies les plus riches de l'eurozone, les autres gouvernements européens appliquent les mêmes plans d'austérité, quand ils ne les devancent pas.

Cette politique d'austérité, menée ici au nom de la défense de l'euro, est appliquée de la même façon dans tous les pays, y compris hors de la zone euro. Aux États-Unis comme en Grande Bretagne, pays qui possèdent chacun leur propre monnaie, on ferme les écoles, on sacrifie les hôpitaux, on rogne sur tous les services publics. Dans ces pays, comme dans la zone euro, les salaires sont bloqués, la précarité devient la règle, les licenciements sont quotidiens et le chômage explose. De la même façon, les gouvernements sacrifient leurs finances pour soutenir les profits des entreprises capitalistes. Partout, avec ou sans l'euro, le patronat maintient ou même augmente ses profits

en détruisant le niveau de vie des travailleurs. La politique des gouvernements, y compris celui de Sarkozy et celui qui lui succédera, ne dépend pas de ce qui est inscrit sur les billets de banque, mais de ce qu'exigent les grands groupes capitalistes. Le poids de ces derniers est tel que bien peu de critiques se font entendre en Europe sur ce nouveau « plan de sauvetage » de l'euro, tant de la part des commentateurs que des oppositions officielles, comme le Parti socialiste en France. Manifestement, pour tous ces gens-là, nécessité du capital fait loi.

Quant aux travailleurs, ils n'ont pas à choisir entre les différentes nuances de la politique menée par les trusts pour poursuivre leurs rapines. N'ayant dans la société capitaliste que leur travail pour vivre, ils n'ont à défendre que leurs salaires, leurs emplois et leur foi dans un avenir leur appartenant.

Paul GALOIS

Les banques centrales au secours des banquiers européens

Mercredi 30 novembre, les banques centrales américaine, britannique, canadienne, européenne, suisse et japonaise ont fait savoir dans une déclaration commune qu'elles étaient prêtes à alimenter en dollars les banques – en particulier les banques européennes – qui ont du mal à s'en procurer sur le marché des prêts interbancaires.

Depuis l'été dernier en effet, les banques américaines refusent de prêter aux banques européennes les dollars dont elles ont besoin pour financer leurs opérations de commerce international. Les doutes sur la solvabilité des États ont entraîné des doutes sur la solvabilité de leurs banques créancières. La crise de la dette des États de la zone euro s'est transférée aux banques européennes. Mais cette défiance à l'encontre des banques européennes ne vient pas seulement des banques américaines. Elle a commencé à toucher les banques européennes elles-mêmes les unes vis-à-vis des autres. Elles hésitent de plus en plus à se prêter entre elles et ont commencé à durcir les conditions

d'octroi des crédits aux entreprises, grandes et petites, et aux particuliers. En fait, ce qui se profile, c'est, comme en 2008-2010, le risque d'une paralysie du système bancaire et du financement de l'économie, et donc l'effondrement brutal de cette dernière.

Mais le risque, aujourd'hui, est plus grave qu'en 2008-2010. À l'époque, c'est l'intervention conjointe des États et des banques centrales qui, à coups de milliards, avait abouti à éviter la « crise systémique ». Mais aujourd'hui les États européens, qui se sont surendettés lors du précédent sauvetage des banquiers, n'ont plus les moyens d'intervenir directement. Ils sont eux-mêmes en crise. Devenus la cible de la

spéculation, ils ont eux-mêmes besoin d'être « sauvés ».

Comme depuis 2008, les banques centrales vont donc venir au secours des banquiers. En Europe, la BCE n'a jamais cessé de le faire, par exemple en rachetant des obligations grecques, irlandaises, espagnoles ou italiennes. Et, depuis 2008, les banques qui rencontrent des difficultés à se procurer l'argent dont elles ont besoin ont la possibilité d'emprunter à la BCE sans limite de montant, et à un taux très bas: il a été, depuis le début du mois dernier, abaissé de 1,50 % à 1,25 %, et devrait diminuer encore, selon la presse. En outre, la BCE a récemment allongé la durée de vie de ces prêts, et en a facilité les conditions d'obtention. Début novembre, elle a lancé un programme d'achats d'obligations des banques pour 40 milliards d'euros. Tout cet argent est distribué à

fonds perdu aux banquiers et, d'une façon ou d'une autre, c'est aux travailleurs que sera présentée la note, directement par de nouvelles mesures d'austérité, indirectement par de l'inflation.

Si la BCE ne suffit pas à faire face à la crise bancaire européenne, si elle s'aggrave, les autres banques centrales signataires de l'accord du 30 novembre ont fait savoir qu'elles sont prêtes à apporter leur soutien... et leurs liquidités. Le communiqué annonçant cet accord spectaculaire précise en effet qu'il pourrait porter sur d'autres devises que le dollar... « si les conditions du marché l'exigent ».

Au-delà du prétexte immédiat – l'alimentation des banques européennes en dollars – il s'agit pour ces six grandes banques centrales de manifester leur « solidarité » avec la BCE, pour lui permettre de répondre aux exigences des « marchés » et des spéculateurs.

En pleine crise de folie, l'économie capitaliste continue de fournir à ceux-ci les milliards de profits qu'ils exigent, des milliards qui ne servent à rien d'utile à la société, mais au contraire continuent à l'appauvrir.

Jean-Jacques LAMY



Ils n'en aiment pas que le chocolat

Juste derrière les Rothschild, les Peugeot sont la cinquième fortune de résidents français vivant en Suisse. Parmi les 300 plus grosses fortunes de Suisse,

on compte 44 familles françaises, alors qu'elles n'étaient que 17 il y a dix ans. Ce qui les attire, outre le chocolat, c'est le secret bancaire et la discrétion des autorités sur

la fortune des riches.

Des riches qui sont toujours plus riches et plus nombreux.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de PSA-Trémery

• Le Rafale de Dassault **Comment subventionner un trust**

Le Rafale de Dassault, plus exactement d'un consortium qui regroupe Dassault Aviation, Snecma et Thales, vient encore d'essuyer un échec avec le refus de l'armée suisse de l'acheter, lui préférant le Gripen fabriqué par le suédois Saab.

À ce jour donc aucun pays n'a acheté ce qui serait un véritable « bijou technologique », et pourtant ce n'est pas faute de soutien de la part de VPR comme Chirac ou Sarkozy. Avant la Suisse, les Pays-Bas en 2001, la Corée du Sud en 2002, Singapour en 2005, l'Arabie saoudite en 2006, le Maroc en 2007 et le Koweït en 2009 avaient tous renoncé au Rafale. La même année, la vente annoncée par Sarkozy

de 36 Rafale au Brésil a finalement été ajournée sine die. Le dernier épisode de cette série a été le « gel » par les Émirats arabes unis de l'achat de soixante avions.

Dassault n'a donc jamais réussi à vendre son Rafale à l'étranger, mais il a par contre un client plus que fidèle : l'armée française. Dès 2004 elle a acheté des Rafale pour l'aéronavale, et deux ans plus tard pour l'armée de l'air. Fin 2010,



Dassault avait livré 93 Rafale sur les 286 commandés. Au prix unitaire de 150 millions d'euros environ, c'est la poule aux œufs d'or. Mieux même, devant les déboires de Dassault à l'exportation, l'État français s'est engagé à augmenter ses achats pour que le programme Rafale reste rentable.

Ainsi, la loi de programmation militaire 2009-2014 prévoit que le nombre d'avions

achetés « pourrait être revu à la hausse si l'entreprise française qui produit le Rafale ne parvenait pas à exporter cet avion ». L'État achètera donc 65 avions, au lieu des 50 prévus.

Bien sûr, il n'y a pas que l'État français qui dépense des milliards en armement et subventionne ainsi les groupes capitalistes qui fabriquent ces armes de mort. C'est ce que font tous les États, à commencer

par les USA, dont le F18 fabriqué par Boeing est le principal concurrent du Rafale.

Et bien sûr, crise ou pas crise, aucun de ces gouvernements n'imagine un instant de réduire ces dépenses militaires et d'économiser ces milliards, empochés par des trusts de l'armement qui vivent en parasites sur le budget de l'État.

Cédric DUVAL

• Bigéard aux invalides ?

En compagnie de ses semblables

Une pétition lancée fin novembre à l'initiative de différentes personnalités, dont le secrétaire général du Parti communiste Pierre Laurent, demande que les cendres du général Bigéard ne soient pas transférées aux Invalides, comme souhaite le faire le ministre de la Défense Gérard Longuet.

Le texte de la pétition rappelle à juste titre que Bigéard a été « un acteur de premier plan des guerres coloniales » menées par la France en Indochine et en Algérie, « utilisant des méthodes souvent ignobles ». Son nom reste en effet lié à l'usage de la torture en Algérie et, bien qu'il ait nié l'avoir lui-même pratiquée, il en a accepté le principe, disant que cette barbarie était « un mal nécessaire ».

Mais la pétition ne se contente pas de dénoncer les exactions commises par un soudard, au nom d'un État qui tentait de conserver ses conquêtes coloniales. Elle déclare aussi qu'il y a « une

certaine indécence à mettre Bigéard au rang d'autres militaires qui reposent aux Invalides, dont beaucoup mirent leur génie au service de la défense du territoire français ». Et là, on se demande bien de quels génies elle parle !

Depuis Napoléon 1^{er}, l'Hôtel des Invalides est un lieu dédié à la gloire du militarisme français. Outre Napoléon 1^{er}, qui a laissé des dizaines de milliers de cadavres derrière lui en menant ses guerres de conquête dans toute l'Europe, on y trouve aussi quelques autres « génies » : ainsi des généraux ou maréchaux honorés pour leur rôle dirigeant dans la boucherie que

fut la Première Guerre mondiale, tels Foch ou Lyautey. Ce dernier s'était aussi illustré auparavant au Maroc, en réprimant notamment une insurrection en 1907, avant d'être nommé ministre de la Guerre en 1916-1917.

Mais surtout Bigéard pourrait y côtoyer un de ses prédécesseurs en Algérie, le général de Saint-Arnaud. Celui-ci commença ses faits d'armes en 1837 par le siège de Constantine qu'il prit rue par rue, maison par maison, y faisant un carnage. En 1851, envoyé en Petite Kabylie, il resta tristement célèbre par sa pratique des « enfumades », qui consistaient à mettre le feu dans des grottes où la population s'était réfugiée. « On ravage, on brûle, on pille, on détruit les moissons et les arbres » ; « on a jeté les Kabyles dans les ravins, on a brûlé

de superbes villages et maintenant on coupe leurs oliviers », racontait-il dans ses lettres. Revenu en France, il s'enorgueillit d'avoir mitraillé la « canaille » parisienne qui s'opposait au coup d'État du 2 décembre 1852 de Napoléon III.

Si ses cendres étaient transportées aux Invalides, Bigéard serait donc à sa place. En revanche, il faudrait préciser à l'entrée du monument : « Ici reposent quelques-uns des massacreurs des peuples. »

Marianne LAMIRAL

• Nouvelles de l'état-major **Ils n'ont rien appris et rien oublié**

Les troupes occidentales intervenant en Afghanistan « ne combattent qu'une armée de gueux en haillons ». C'est ce qu'a déclaré le chef d'état-major dirigeant les troupes françaises, le général Olivier de Bavinchove. Choisi par l'Élysée, ce général a aussi pour mission, on le voit, de représenter la grande

tradition militaire et coloniale française.

Car il faut s'y connaître quand on dirige la même armée qui, de Dien-Bien-Phu à l'Algérie, s'est régulièrement fait mettre dehors par des « armées de gueux en haillons ».

P. G.

• « Livre blanc » des collectivités territoriales sur l'électricité **EDF et les coupures par défaut d'investissements**

La Fédération des collectivités territoriales (FNCCR) vient de publier un « livre blanc » pour dénoncer des dysfonctionnements d'EDF et d'ERDF, sa filiale à 100 %, qui gère le réseau. Car si les collectivités locales sont propriétaires de la quasi-totalité de la distribution, EDF ou ERDF en sont concessionnaires.

Or la FNCCR dénonce le

fait que les coupures d'électricité, relativement rares dans les grandes villes, sont bien plus importantes dans certaines zones rurales, où elles atteignent quelquefois dix heures par an, sans compter une multitude de micro-coupures et baisses de tension préjudiciables à de nombreux appareils. De toute façon, ces coupures sont en

augmentation sur l'ensemble du pays, étant passées selon la FNCCR de 98 minutes par foyer et par an entre 2005 et 2010 à 119 minutes, soit 21 % d'augmentation.

L'explication qu'en donne le « livre blanc » est parfaitement claire et bien connue : « Durant une large décennie (1995-2007) EDF, et aujourd'hui ERDF, a opéré une

baisse drastique de ses investissements dans les réseaux de distribution, notamment afin de financer son développement international. Avec pour conséquence une spectaculaire dégradation de la qualité de l'électricité distribuée. »

La spéculation d'EDF sur la scène internationale s'est réalisée au détriment des usagers en France... et n'a par ailleurs

rien rapporté ni aux salariés, ni aux usagers des pays étrangers.

Aujourd'hui, la FNCCR se réjouit qu'ERDF « a recommencé (...) à investir dans les réseaux. Mais il faudra huit à dix ans d'efforts soutenus (...) pour observer un redressement significatif de la qualité », dit-elle. L'espoir serait-il permis ? C'est loin d'être sûr.

André VICTOR

• Dans les préfectures

Engorgement organisé de l'accueil des étrangers

De nombreuses associations et syndicats dénoncent les conditions d'accueil et de traitement des dossiers administratifs des étrangers. Dans la semaine du 5 au 9 décembre, elles ont appelé à des rassemblements devant des préfectures contre les atteintes aux droits et à la dignité des personnes d'origine étrangère.

Depuis des années, l'accueil dans certaines préfectures, en particulier d'Ile-de-France, est organisé de façon à refouler et humilier les demandeurs de papiers. Depuis plusieurs mois, ces pratiques se généralisent à tous les départements, rapportent de nombreux témoignages. Cela concerne les étrangers en situation régulière, contraints à de multiples démarches pour le renouvellement de leur titre de séjour, comme ceux qui cherchent à faire régulariser leur situation.

Ainsi le Calvados, la Gironde ou d'autres suivent l'exemple de l'Ile-de-France. En quelques mois, les files d'attente ont triplé de longueur devant les préfectures. Les personnes font la queue dès 2 heures du matin, parfois avec des bébés, pour ne se voir délivrer que 40 tickets d'admission, même si elles sont 150. Avec l'arrivée du froid, cela devient très difficile, mais inévitable pour ne pas basculer dans l'illégalité et le travail au noir.



Devant la préfecture de Rennes.

Par la volonté des préfets, les services sont de moins en moins ouverts, les standards téléphoniques de même. En Gironde, le guichet d'accueil des étrangers n'est ouvert que les matins de 8 h 30 à 11 h. Mais il est maintenant fermé le vendredi, et le mercredi il n'est plus réservé qu'aux demandes d'information. Le standard n'ouvre que deux heures par semaine pour les demandes de rendez-vous pour les naturalisations.

Au fil des lois multiples et de plus en plus drastiques, les dossiers sont de plus en plus difficiles à constituer et à être tenus à jour. D'où la nécessité de revenir plusieurs fois et de refaire des nuits et des matinées d'attente. Le renouvellement d'une carte de séjour d'un an peut, entre l'acceptation et la délivrance du titre,

prendre six ou neuf mois, d'où la nécessité de renouveler tous les trois mois le récépissé, donc de revenir refaire la queue. Quant aux cartes de séjour de dix ans, malgré les demandes, leur délivrance est passée de 31 000 en 2005 à 18 000 en 2009.

Ces engorgements aux guichets des étrangers dans les préfectures sont organisés volontairement par le ministre de l'Intérieur Guéant. Il veut arriver à expulser cette année, a-t-il déclaré, 20 000 étrangers actuellement en situation régulière, en plus des 30 000 étrangers sans papiers ou ayant des papiers périmés. C'est qu'on est en campagne et qu'il faut bien montrer à l'électorat raciste que voter Sarkozy, ce sera voter pour Le Pen, en plus efficace!

Louis BASTILLE

• En Mayenne

Contamination par le PCB Permis de polluer et de tuer

En Mayenne, trois nouveaux troupeaux de vaches ont dû être abattus. Cela porte à 302 le nombre de bêtes tuées parce que leur sang révèle un taux anormalement élevé de PCB – des molécules utilisées entre 1930 et 1970 dans la fabrication des transformateurs électriques. Depuis 1985, ces PCB sont interdits en France parce qu'ils sont hautement toxiques et cancérigènes.

La responsable de cette pollution est une entreprise, Aprochim, filiale du groupe Chimirec, spécialisé dans le retraitement des produits contaminés par les PCB. Problème: il est difficile de s'en débarrasser et on en retrouve une quantité non négligeable dans la nature. En France, on estime la quantité de PCB à détruire à 45 000 tonnes, provenant essentiellement des transformateurs et des condensateurs. C'est un marché profitable pour l'industrie chimique. Chimirec a affirmé détenir le procédé qui permettrait de décontaminer sans danger les huiles et de les revendre.

L'usine de décontamination d'huiles à Grez-en-Bouëte a été ouverte en 1988 par Chimirec. Malgré la mobilisation des habitants de cette région d'élevage de bovins, la préfecture et la municipalité l'ont autorisée.

Dès 1994, les salariés de l'entreprise ont été les premiers à dénoncer l'insuffisance du procédé de décontamination. Ils accusaient la société d'avoir eu recours à une pratique illégale, la dilution des huiles contaminées dans d'autres huiles, ce qui aurait permis à

l'entreprise de faire un double profit, en facturant la décontamination et en revendant un volume d'huile supérieur. Or ces huiles étaient encore polluées. Parallèlement, la société est attaquée par les agriculteurs pour pollution environnementale: des taux anormaux de PCB ont été retrouvés dans le lait des vaches. Mais il va falloir attendre mai 2012 pour que le procès contre ce pollueur soit instruit et pour que son PDG ainsi que six cadres comparaissent devant la justice.

Mais ce qui est également scandaleux est que les autorités sanitaires comme la Drire (la Direction régionale de l'industrie et de l'environnement) avaient été alertées dès 2002, soit neuf ans avant la première action en justice, que des salariés de l'entreprise présentaient des taux anormalement élevés de PCB dans le sang. Rien n'avait été fait à l'époque. En 2008, trois salariés ont porté plainte pour mise en danger de la vie d'autrui: ils présentaient des taux de contamination en PCB très élevés et leur sang contenait également de la dioxine. Cette fois encore, l'affaire a été classée sans suite et aucun des trois employés n'a été entendu par la justice.

Comme dans le scandale de l'amiante, les autorités gouvernementales préfèrent fermer les yeux pour ne pas nuire aux profits du patronat, et il faut que le scandale dépasse les conditions de travail des seuls salariés pour que la justice daigne ouvrir les yeux.

Aline URBAIN

• Les décrets anti-mendicité s'étendent

Droit au travail pour les Roms !

Trois mois après avoir interdit la mendicité sur les Champs-Élysées sous peine d'arrestation et d'amendes, le préfet de police de Paris vient de l'interdire aussi dans les secteurs touristiques du 1^{er} arrondissement de Paris, le Louvre et les Tuileries, ainsi que dans le quartier des grands magasins Caumartin-Haussmann.

Ces arrêtés anti-mendicité visent essentiellement les Roms, pour qu'ils ne ternissent pas de leur pauvreté la « plus belle avenue du monde » et qu'ils n'entravent pas les commerces florissants des Galeries

Lafayette et du Printemps.

Certes, des réseaux mafieux encadrent et exploitent souvent ces enfants et adultes Roms qui mendient dans les rues touristiques. Mais si le gouvernement n'interdisait pas aux Roms d'exercer un emploi en France, il y aurait sûrement moins de misère dans cette communauté.

En effet, si les ressortissants de Roumanie et de Bulgarie ont la liberté de circulation en Union européenne depuis 2007, ils ne peuvent que très difficilement y travailler légalement. Pour qu'un Roumain ou un Bulgare obtienne un

titre de séjour et de travail, les employeurs éventuels doivent acquitter une taxe de 800 à 1 800 euros et surtout obtenir les autorisations d'embauche du ministère du Travail, ce qui est rare et prend plusieurs mois. Parcours d'obstacles que les Roms demandeurs d'emploi ne franchissent jamais, par la volonté discriminatoire des préfectures.

À croire que le gouvernement préfère les laisser dans la rue, pour ne pas se priver d'un thème pour ses campagnes xénophobes.

L. B.

• Passages à niveau

De nouveau, un accident mortel

À chaque accident, c'est la même chose. Moins de deux mois après l'accident au passage à niveau de Saint-Médard-sur-Ille (Ille-et-Vilaine) qui avait fait deux morts, rien n'a changé et il est toujours possible de franchir une voie ferrée alors qu'un train arrive à toute vitesse. Ainsi, cette fois dans le département du Rhône, à Breuil, un TER arrivant de Lyon-Vaise, à un passage à niveau non gardé, a percuté à 100 km/heure une voiture

dans laquelle se trouvaient un couple et ses trois enfants. Tous sont décédés, sauf la mère grièvement blessée.

Tout ce que les ministres Mariani et Kosciusko-Morizet ont trouvé comme réponse, c'est de lancer une enquête (encore une) pour « faire la lumière sur les circonstances de cet accident » et pour appeler à « l'extrême prudence » les automobilistes, autrement dit de ne rien faire.

Correspondant LO

• Russie

Farce électorale et claques pour le pouvoir

À en croire Medvedev, l'actuel président russe, les élections législatives du 4 décembre ont été « honnêtes, équitables et démocratiques ». Ce n'est évidemment pas l'avis des milliers de manifestants qui, à Moscou et Saint-Petersbourg notamment, ont manifesté pour dénoncer les fraudes massives organisées par les autorités.

Ce n'est certes pas la première fois que le pouvoir se rend coupable de « bourrage des urnes » et de « nombreuses violations » des procédures de décompte des bulletins, pour reprendre les termes du rapport de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) dont des observateurs ont suivi le déroulement de ce scrutin. Et pour le constater il n'est nul besoin d'aller jusqu'en Tchétchénie, où le parti du pouvoir, Russie unie, se voit crédité de 97 % des voix. Cela grâce aux bons soins du dictateur local, le mafieux et intégriste musulman Kadyrov, qu'appuie le Kremlin, et qui le lui rend bien, on le voit.

Comme d'habitude, en maints endroits, les autorités ont déposé des liasses de bulletins pour Russie unie dans les urnes. Elles ont acheté les votes de pauvres et de SDF. Elles ont aussi fait pression, notamment dans l'administration et les grandes entreprises de province, pour que les gens cochent la case du bulletin de vote correspondant à Russie unie et en fournissent la preuve, en photographiant ensuite ce bulletin avec leur portable. Quant aux soldats, c'est encadrés par leurs sous-officiers qu'on les a fait voter, parfois sans même passer par l'isoloir.

Telle est la triste routine de la fameuse « démocratie » que les responsables politiques russes et leurs soutiens occidentaux avaient promise à la population lors de l'effondrement de l'Union soviétique, il y a juste vingt ans.

En revanche, s'il y a une

nouveauté, elle tient à ce que des gens ordinaires, et pas seulement des militants, ont tenu à dénoncer ces pratiques, malgré la police russe antiémeute qui a procédé à des centaines d'arrestations.

L'autre nouveauté, même si depuis des mois les sondages le laissaient attendre, c'est que le parti du pouvoir perd 13 millions de suffrages, et sans doute plus en réalité si les fraudes n'avaient pas gommé l'ampleur du phénomène.

Alors que, dans la précédente Douma (Chambre des députés), Russie unie disposait d'une écrasante majorité, ayant obtenu 64,3 % des voix aux législatives de 2007, cette fois le parti de l'ancien président et, espère-t-il, futur président Poutine n'en comptabilise plus que 49,3 %. Cette chute de 15 points lui permet quand même, du fait d'un mode d'élection taillé sur mesure, d'obtenir 238 sièges sur 450, mais pas la majorité des deux tiers dont il disposait précédemment et qui est nécessaire pour remodeler la Constitution au gré des souhaits du Kremlin.

Pour cela, Russie unie sera obligée de compter sur les voix d'autres députés. Là aussi, l'achat de votes à la Douma est une pratique bien rodée. De plus, deux des partis que le pouvoir a autorisés à concourir, et surtout à obtenir des sièges, n'ont pas grand-chose à refuser à Poutine. Il s'agit, à l'extrême droite, du LDPR du nationaliste Jirinovski (56 sièges) et, au centre gauche, de Russie juste (64 députés), créée avec l'appui du Kremlin



Russie unie, qui tient la mairie de Moscou, se vante de ce que « plus de 3 millions de Moscovites (sur 10 millions) touchent des aides et compléments de salaire de la ville »... car leurs revenus sont trop faibles.

pour chasser sur les terres du KPRF, le Parti communiste.

Ce dernier, principal bénéficiaire du scrutin, passe de 57 à 92 députés. Il n'a de communiste que le nom et il n'a pas brillé par son opposition au pouvoir en place depuis la chute de l'URSS. Bien au contraire. Quand il ne le représente pas, avec ses gouverneurs de régions et ses maires de grandes villes, tous liés aux milieux d'affaires, il se borne à jouer le rôle d'une très timorée opposition de Sa Majesté. Mais, dans la mesure où ce parti évoque un passé soviétique sur les ruines duquel se sont hissés les politiciens actuellement au pouvoir, il recueille une certaine sympathie parmi les laissés pour compte, la grande majorité de la population et d'abord les retraités ainsi que les travailleurs, de la Russie dite « nouvelle ». Et puis, étant donné les liens bien connus du LDPR et de Russie juste avec le Kremlin, un nombre significatif d'électeurs a dû être tenté de voter pour le KPRF, au moins

par défaut, afin de marquer leur rejet du pouvoir en place.

Ce rejet vise-t-il aussi Poutine, figure de proue et homme fort du régime, comme s'en inquiètent ouvertement ses partisans ? On en saura plus en mars prochain, lors de l'élection présidentielle. Mais d'ores et déjà il semble que la claques que les électeurs ont infligée à Russie unie était destinée, en bien des endroits, aux maires, gouverneurs, etc., issus de ce parti, à leur mépris pour la population travailleuse, à leur corruption qui s'étale au grand jour, au fait que la plupart d'entre eux sont aussi des hommes d'affaires, vus par beaucoup comme des voleurs.

Dans la Russie d'aujourd'hui, les inégalités sociales ne cessent de se creuser avec la bénédiction du pouvoir. Et, depuis 2008, ce pouvoir apparaît de plus en plus incapable de protéger le pays et sa population des répercussions de la crise mondiale, contrairement à ce qu'il prétend.

Pierre LAFFITTE

économies aussi insensées.

Et cela dans une ville où, depuis vingt-cinq ans, de nombreuses mesures d'austérité ont déjà réduit les services publics : 27 % des 4 280 emplois municipaux qui existaient ont été supprimés, quatre des sept piscines ont été fermées, tous les bus ne circulent plus qu'avec un intervalle minimal de 20 minutes...

• Hongrie

Le droit du travail bafoué

Quelques mois après l'entrée en vigueur d'un ensemble de lois muselant la presse et d'une nouvelle Constitution profondément réactionnaire faisant référence « aux fondations de la Hongrie bâties il y a mille ans par notre roi saint Etienne », le gouvernement de l'ultra-conservateur Viktor Orban s'en prend aux travailleurs.

Le projet de code du travail discuté en ce moment au Parlement, majoritairement acquis à la politique de Viktor Orban, est une attaque en règle contre les salariés : il prévoit notamment la fin du droit aux majorations salariales pour les heures supplémentaires ou le travail en équipe, la réduction de la durée des congés payés, la suppression de l'interdiction de licencier une femme enceinte. Un employeur pourrait transmettre légalement le dossier d'un salarié à un autre employeur, ce qui revient à officialiser la pratique des listes noires.

Côté syndicats, le nouveau code du travail leur enlèverait le droit de se présenter en justice, supprimerait les protections des représentants du personnel et le droit à des heures de délégation. Toute grève contre des mesures décidées par le gouvernement sera déclarée illégale.

Le droit de grève avait déjà été très limité par ce même gouvernement. Pendant les six premiers mois de cette année, neuf grèves dans les transports et services publics ont été purement et simplement interdites.

Les organisations syndicales, qui avaient accompagné toutes les privatisations et vagues de licenciements après la chute du Mur, et qui par la suite ont servilement accepté les plans d'austérité concoctés sous l'égide du FMI par les parvenus au pouvoir, ne sont ainsi récompensées que par le mépris. Les travailleurs quant à eux sont directement attaqués, et pour certains poussés à la misère.

Éric TOLIAN

• Grande-Bretagne

Contre l'austérité Mobilisation du secteur public

La Grande-Bretagne a connu, le 30 novembre, sa première grève nationale depuis décembre 1978, et sa troisième journée de mobilisation importante depuis le début de la crise.

Cette fois-ci, contrairement au mouvement de grève du 30 juin dernier qui n'avait touché que l'enseignement et la fonction publique, les appareils syndicaux avaient appelé les gros bataillons de la santé et des municipaux à se joindre au mouvement. En tout, trois millions de syndiqués avaient voté pour cette journée de grève à une écrasante majorité.

Cela s'est vu et la grève a été un succès que même le gouvernement a dû finir par reconnaître.

• Belgique

La manifestation du 2 décembre

« Les travailleurs ne paieront plus l'addition ! »

« Faites payer la crise au 1 % qui en profite, pas aux 99 % qui en souffrent » : telle était la grande banderole de la CSC lors de la manifestation intersyndicale à Bruxelles du vendredi 2 décembre.

La manifestation avait été appelée par les trois syndicats belges, FGFB, CSC et CGSLB, avec le mot d'ordre ambigu : « Non à l'austérité aveugle ! Nous avons des alternatives. » Mais dans le cortège, où les manifestants flamands étaient au moins aussi nombreux que les francophones, les mots d'ordre étaient beaucoup plus explicites : « Les travailleurs ne paieront plus l'addition », « Touche pas à ma (pré) pension », « Notre santé n'est pas à l'index », c'est-à-dire à l'indexation des salaires.

Les travailleurs d'entreprises en cours de restructuration se sont saisis de l'occasion pour exprimer leur colère et certains, comme ceux de Akzo Nobel et Picanol (en Flandre), dénonçaient les profits énormes de leurs patrons licenciers. Les travailleurs ont répondu massivement à l'appel syndical, la police annonçant 62 000 manifestants, les syndicats 75 000, soit la plus grande manifestation après celle d'octobre 2005 contre les mesures d'austérité du

gouvernement libéral envers les prépensionnés, nommées « Pacte des générations ». Les manifestants étaient rassurés de se voir si nombreux et la fusion flamands-francophones faisait chaud au cœur, en cette période où les partis de gouvernement aggravent la division communautaire.

Bien sûr, il n'y avait guère d'illusion sur l'efficacité d'une telle manifestation pour faire

reculer le nouveau gouvernement fédéral qui allait se mettre en place trois jours plus tard, ainsi qu'un patronat, belge comme international, à l'offensive. C'est pourquoi la banderole portée par une délégation d'ArceleorMittal (FGTB métal Liège-Luxembourg) traitait : « Le fond de l'air est rouge ! » et une autre : « Austérité, ça sent le pavé ! »

Après des années de

• Durobor (Belgique)

En lutte contre les licenciements

Les 380 salariés de la gobeletterie Durobor, située à Soignies à 40 km de Bruxelles, ont appris jeudi 17 novembre l'intention de leur direction de se déclarer en faillite. Immédiatement, ils se sont mis en grève.

Cette très ancienne entreprise, qui fabrique des verres décorés pour les bars et les restaurants, va mal. Elle dépend depuis des mois des subsides versés par le gouvernement wallon, et les pouvoirs publics ont pendant longtemps été le principal, pour ne pas dire le seul actionnaire. Le patron actuel, devenu actionnaire principal en 2005 par la grâce de la Région

wallonne au terme d'une opération opaque, a laissé les investissements à la charge de la Sogepa, un organisme gouvernemental.

Le patron et ses directeurs ont joué aux industriels sur le dos des ouvriers, économisant sur les salaires, organisant un chômage économique chronique, reportant les investissements nécessaires dans les fours en fin de vie, comprimant les effectifs de pompiers, les services d'entretien... Rien que ces derniers mois, plusieurs incendies sérieux ont éclaté dans l'usine et les deux fours ont percé tour à tour.

Ce dépôt de bilan est en réalité une décision du gouvernement wallon à majorité socialiste. Il s'agit de faire pression

sur les travailleurs pour qu'ils acceptent les conditions de Décover, un holding belgo-hollandais intéressé par une partie de l'entreprise et peut-être 180 à 200 salariés.

Le dépôt de bilan entraînerait l'annulation de l'ancienneté, ce qui pour beaucoup d'ouvriers, qui sont là depuis dix ou vingt ans, entraînerait la perte de plusieurs centaines d'euros mensuels. Cela entraînerait aussi la suppression des chèques repas, des primes, de jours de congés. Ce serait au total une perte de plusieurs milliers d'euros par travailleur, avec une charge de travail largement augmentée. Quand à ceux qui se retrouveraient au chômage, ils n'auraient

aucune garantie d'indemnité ni de possibilité de départ en préretraite.

En 2005, la Région wallonne et son ministre de l'Économie PS se présentaient comme « les sauveurs de Durobor ». Ils ont surtout donné la possibilité à quelques petits capitalistes charognards de s'enrichir sur les restes de Durobor. Et maintenant les mêmes ministres voudraient contribuer à fournir une main-d'œuvre encore moins chère au repreneur suivant, en enfonçant les travailleurs. Alors, ceux-ci sont en lutte pour leur droit de vivre, c'est-à-dire à avoir un travail et un salaire décents.

François ROULEAU

Claude THIÉRAM

Correspondant LO

• Allemagne

« Relations grecques » à Oberhausen

Le gouvernement régional SPD-Verts veut maintenant transposer le principe de « l'aide à la Grèce » au Land de Rhénanie-du-Nord-Palatinat. Les 34 villes surendettées, qui ont des dettes jusqu'au cou, doivent recevoir des aides du Land. Ces aides sont censées les sauver pour un temps, mais seulement à la condition que les villes fassent des économies

drastiques, prétendument pour venir à bout de leur endettement. Mais les exigences d'austérité du gouvernement régional sont tellement élevées que les villes concernées doivent faire des économies qui conduisent au délabrement de l'ensemble des services publics.

La ville d'Oberhausen, par exemple, va certes recevoir

• Caisses d'allocations familiales

Les allocataires et le personnel font les frais des restrictions

Si la lutte contre « la fraude sociale » dans les organismes sociaux et notamment dans les CAF est le cheval de bataille de la droite et du gouvernement, on parle beaucoup moins de l'accumulation des dossiers non traités.

À titre d'exemple, à la CAF de Clermont-Ferrand, le retard dans le traitement des dossiers RSA est d'environ quatre mois. En 2010, il y avait 10 000 dossiers RSA à traiter, aujourd'hui il y en a 16 000. À Clermont-Ferrand où les employés de l'accueil reçoivent environ 1 100 personnes par jour, la direction a fermé ses guichets pendant une semaine. À la réouverture, plus de soixante personnes y faisaient la queue. Autres

exemples, la CAF de l'Essonne a fermé ses guichets du 21 novembre au 2 décembre pour les mêmes raisons. En Seine-et-Marne, les centres d'accueil ont fermé durant trois semaines en février dernier. À Paris, les guichets sont fermés tous les mercredis jusqu'à la fin de l'année.

Dans bien d'autres CAF du pays, les allocataires trouvent porte close des jours ou des semaines entières. À ces fermetures limitées dans le temps

s'ajoute la fermeture définitive de 255 points d'accueil locaux entre 2005 et 2009, obligeant beaucoup d'allocataires à venir dans les CAF centrales.

La situation s'aggrave du fait du non-remplacement d'un départ en retraite sur deux des employés, alors que le nombre de dossiers à traiter augmente, car avec la crise, de nombreuses familles déposent des dossiers de RSA ou d'aide au logement. À Clermont-Ferrand, le directeur indique qu'il n'est pas question d'embaucher. Dans certaines CAF, à Paris, ou dans le Val-de-Marne, les directions embauchent au coup par coup des

jeunes en CDD mais ceux-ci sont en nombre insuffisant pour faire face à la charge de travail.

Alors, les directions ont recours aux heures supplémentaires, imposées ou non, aux fermetures des accueils et même sollicitent des retraités pour venir reprendre du service. À cela s'ajoutent les pressions de toute sorte, par exemple la réduction de la prime d'intéressement pour que les employés augmentent leur production.

Fin mai 2011, le directeur de la CNAF se vantait que « l'opération fermeture des caisses au public avait été un

franc succès ». À propos de la situation à Clermont-Ferrand, il précisait que 80% des dossiers seraient traités dans les quinze jours. Mais les allocataires qui attendent des heures aux guichets, ou des semaines voire des mois que leurs dossiers soient étudiés, sont loin de partager ce point de vue.

Il faut que tous les départs en retraite soient remplacés, qu'il y ait une embauche massive en CDI pour résorber les dossiers et accueillir les familles dans de bonnes conditions. Ce ne sont pas les jeunes et les chômeurs qui manquent!

Correspondant LO

• Indemnisation des victimes de l'amiante

Pas question de rembourser les indemnités perçues

L'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva) a envoyé un courrier à Xavier Bertrand, ministre de la Santé et du Travail, pour lui dire que les victimes refusent de rembourser les sommes qui leur sont réclamées par le Fiva, le fonds d'indemnisation des victimes.

Ce dernier avait intenté une action en justice pour diminuer le barème des indemnités versées et, après la Cour de cassation en septembre 2009, la cour d'appel de Douai lui avait donné raison en octobre dernier, décidant d'obliger les victimes à rembourser une partie des sommes qu'elles avaient touchées. Or, « *considérant en toute bonne foi que l'indemnisation leur était définitivement acquise* », beaucoup ont déjà dépensé cet argent et cette décision « *met des victimes aux revenus modestes dans une grave détresse financière* », dénonce l'Andeva.

L'association « *s'indigne que le Fiva préfère prendre l'argent dans la poche des victimes que dans celle des responsables de la catastrophe sanitaire* », alors qu'il « *rechigne à tenter toutes les procédures légales pour récupérer auprès [de ces responsables] les indemnités qu'il verse aux victimes, alors qu'il a obligation de le faire* ». L'Andeva demande au ministre du Travail de « *renoncer à réclamer*

aux victimes le remboursement de la part d'indemnités résultant du recalcul de leur indemnisation ». Et en effet, il n'y a aucune raison que les victimes remboursent ces sommes.

M.L.

• En Belgique

Le fabricant Eternit condamné à payer 250 000 euros à une victime

Lundi 28 novembre, les survivants d'une famille décimée par l'amiante ont gagné leur procès contre la société Eternit, condamnée à lui verser 250 000 euros.

Françoise Jonckheere, une habitante de Kapelle-op-den-Bos, était décédée en 2000 d'un cancer de la plèvre, le mésothéliome, causé par l'exposition à l'amiante. Son mari, qui avait travaillé chez Eternit pendant des années, était décédé treize ans avant de cette même maladie. Selon le quotidien *La Libre Belgique* : « *À Kapelle, on meurt 11 fois plus du mésothéliome que dans le reste du pays*. » Françoise Jonckheere était décédée quelques mois après avoir lancé son action en justice. Ses cinq fils ont continué son combat mais, depuis, deux d'entre eux sont morts du même cancer.



L'amiante est interdite en Belgique seulement depuis 2005 (1997 en France) mais reste très présente y compris dans les écoles. Il est estimé qu'il faudra au moins quarante ans pour en débarrasser tout le pays. Pour les victimes de l'amiante en Belgique, ce procès était une première.

Le tribunal n'a pas suivi les allégations du fabricant d'amiante qui prétendait avoir rempli ses obligations et protégé ses salariés des risques connus, osant même affirmer qu'il n'y avait pas faute de sa part et faisant mine de découvrir que les mesures qu'il prenait étaient « *insuffisantes* ». Tout au contraire, le juge a estimé qu'Eternit avait commis une faute en continuant à utiliser de l'amiante en en minimisant des dangers connus depuis très longtemps.

On sait que les dangers de l'amiante avaient été détectés dès 1906, au point qu'en 1919 les compagnies d'assurances anglo-saxonnes supprimaient leurs garanties pour les matériaux utilisant de l'amiante. En 1929, les fabricants européens d'amiante, parmi eux les ancêtres d'Eternit, s'étaient organisés pour contrôler l'information sur ce sujet sans pouvoir empêcher que, dès 1945, un tableau des risques encourus en utilisant l'amiante voyait le jour. Aucun industriel ne pouvait donc plus en ignorer les risques.

Mais, jusqu'à aujourd'hui, l'ensemble des entreprises d'extraction d'amiante et jusqu'aux industriels de toutes les branches ont continué à l'utiliser, tant qu'on ne le leur a pas interdit formellement. Ils connaissaient les risques pris

par leurs salariés dont la vie, à leurs yeux, valait donc bien moins que leurs profits. Aujourd'hui encore au Canada, premier producteur mondial d'amiante, cette industrie est toujours considérée comme stratégique. Sa production se poursuit également en Russie, en Chine et au Brésil, notamment.

Dans son jugement, la cour a pris en compte le préjudice subi par cette famille dont le droit à la vie a été nié, mais aussi du « *cynisme incroyable avec lequel des connaissances scientifiques ont été balayées par appât du gain* ». Eternit a un mois pour faire appel, mais ce jugement devrait inciter les victimes belges à entamer à leur tour des poursuites, bien légitimes, contre Eternit.

Jacques FONTENOY

• Usine McCain – Harnes (Pas-de-Calais)

Contre les bas salaires et les conditions de travail Vive la grève !

Depuis dimanche 4 décembre au soir, une grande partie des 550 ouvriers de production mais aussi des employés de McCain à Harnes près de Lens, qui produisent des frites surgelées, sont en grève.

La grève a démarré sur les salaires. Des salaires bas : avec vingt-cinq ans d'ancienneté, un ouvrier de production gagne par exemple 1 500 euros, primes d'ancienneté et d'assiduité comprises. Mais sur ce problème très important des

salaires – les grévistes exigent 10% d'augmentation – sont venus s'en greffer d'autres : celui de la surcharge de travail, des conditions insupportables, du travail posté qui use, des heures supplémentaires imposées le dimanche.

En effet les rythmes de travail sont effarants : c'est le 2-2-2, soit deux jours de travail le matin (5h-13h), les deux jours suivants l'après-midi (13h-21h) et les deux derniers de nuit (21h-5h), sans parler des heures supplémentaires le dimanche. Le tonnage de frites est toujours plus important,

mais il n'y a pas d'embauches, les départs ne sont pas remplacés. De plus, des responsables, dont les dents rayent le parquet, ont des propos désobligeants, blessants envers les salariés. Ils ont peut-être fait des études dans des « grandes écoles », mais ils n'ont pas appris la politesse et le respect de l'autre !

Ces mauvaises conditions de travail sont aussi fortement ressenties dans les bureaux car, avec le flux tendu, il est toujours plus difficile d'expédier les produits, de contrôler l'approvisionnement, les bureaux manquent d'espace, les



pressions sont toujours plus fortes. Alors, la colère a explosé aussi chez les administratifs.

La direction a pour projet de doubler la capacité de production en 2016, sans embauche, sans machine supplémentaire.

McCain fait des profits, il faut prendre sur ces profits pour partager le travail, c'est-à-dire embaucher largement. La

direction veut doubler la production ? Alors, qu'elle double le personnel sur les lignes et dans les bureaux ! Et qu'elle prenne aussi sur les dividendes des actionnaires pour payer des salaires décents, qui permettent de vivre correctement et de remplir les caddies au supermarché !

Correspondant LO

• Centres d'appel de Caen

Le personnel d'Armatiss se mobilise pour les salaires

Le 1^{er} décembre était un jour national d'action dans les centres d'appel. Dans les trois centres de l'agglomération de Caen, le mot d'ordre a été bien suivi.

À Armatiss, au nord de Caen, 130 travailleurs se sont retrouvés de 9 heures à 11 h 30, soit la moitié de l'effectif dans ce créneau horaire. Un quart des « sup », les responsables, participaient au mouvement. Il y avait de l'ambiance, les drapeaux attirant des coups de klaxon d'automobilistes saluant les grévistes.

Après l'entrevue avec leur direction, les délégués ont rendu compte aux manifestants : les directeurs ont dit ne rien pouvoir accorder pour les salaires. Les employés n'ont qu'à travailler plus, selon eux ! La direction nie les pressions à la productivité, la charge de travail toujours plus élevée. En définitive, pour ces patrons, si le personnel veut des salaires plus élevés, il n'a qu'à chercher ailleurs.

Ces annonces ont été accueillies les unes après les autres par les cris qu'elles méritaient. « Puisqu'ils disent qu'ils n'exigent pas de productivité,

maintenant ce sera 100% et pas plus ! », répliquaient les salariés en colère. Il faut se souvenir que des témoignages de salariés sur la pression permanente, des plaintes pour harcèlement, avaient fait l'actualité il y a un an et demi.

Ce qui fait aussi réagir, c'est le refus de la direction de fournir les documents relatifs aux bénéfices de l'entreprise. Elle les « oublie » à chaque réunion, promet d'y penser d'ici janvier. En attendant, elle prétend terminer les négociations salariales d'ici le 15 décembre. La ficelle est grosse !

Du coup, les salariés mobilisés se sont donné rendez-vous pour cette prochaine échéance, et ont promis que la direction n'en avait pas fini avec leurs revendications. Avec des salaires de 1 070 euros en moyenne, ils ne s'en sortent plus. Et si la direction cache ses vrais bénéfices dans des montages juridiques complexes, c'est qu'elle a quelque chose à cacher ! D'autant que les clients d'Armatiss sont des entreprises plus que prospères, comme Gaz de France. De l'argent il y en a pour obtenir une augmentation substantielle des salaires.

Correspondant LO

• Véninon - Vénissieux (Rhône)

Contre la fermeture de l'usine, quatre mois d'occupation

Les 88 travailleurs de la fabrique de nappes plastifiées Veninon ont été licenciés fin juillet, quand le groupe Alkor-Venilia a été mis en liquidation judiciaire. Depuis, ils occupent l'usine car ils contestent les actes frauduleux qui ont conduit à la fermeture alors que les carnets de commande étaient pleins.

Le fonds d'investissement américain Gordon Brothers, qui avait consenti un prêt en décembre 2010, a plus tard exigé des garanties telles qu'il est maintenant propriétaire de tous les avoirs : terrain, locaux, machines, marque, brevets, ce qui a découragé les repreneurs potentiels.

Avec un soutien actif des syndicats et une mobilisation de la municipalité, du député et de la population de Vénissieux, les ex-salariés ont multiplié les rassemblements, manifestations et démarches : le

30 novembre, 200 personnes sont encore venues les soutenir.

Une action judiciaire a été intentée contre Gordon Brothers pour contester la légalité du prêt, effectué alors que l'entreprise était déjà en cessation de paiement. Après deux reports successifs, l'audience au tribunal de Nanterre s'est enfin tenue le 8 novembre. Mais la réponse, donnée le 30, n'a pas été celle espérée : le tribunal a nommé un expert qui aura trois mois pour se prononcer sur la réalité de la cessation de paiement au moment du prêt !



Lors d'une nouvelle table ronde le 1^{er} décembre, le préfet a dit avoir établi des contacts avec Gordon Brothers, qui ne serait pas hostile à abandonner ses droits sur l'usine contre argent. Cela a redonné un peu d'espoir aux licenciés de Veninon qui, dans l'immédiat, ont besoin de trouver de l'argent pour pouvoir remettre en route le chauffage, le gaz étant coupé, car sinon les machines risquent d'être hors d'usage. Et si reprise il y avait, il ne faudrait pas qu'elle tarde trop car les anciens clients qui continuent à

se manifester (Auchan, Carrefour, Leroy-Merlin...) risquent de finir par se lasser.

Les travailleurs licenciés qui ont essayé d'aller chercher du travail ailleurs en ont trouvé avec difficulté en raison du chômage, et avec des salaires bien moindres. Aussi, n'étant pas encore obligés pour le moment d'accepter n'importe quoi avant plusieurs mois, le noyau le plus militant a la volonté d'aller jusqu'au bout des possibilités de faire redémarrer l'usine et de retrouver son travail.

Correspondant LO

• Renault Lardy (Essonne)

Grève à la société de nettoyage TFN

Les salariés de TFN, une société de nettoyage sous-traitante qui travaille sur le site de Renault Lardy à Ballancourt dans l'Essonne, sont en grève depuis près de trois semaines. Les trente grévistes, sur les 36 présents sur le site, revendiquent l'arrêt du travail le samedi, l'augmentation de plusieurs primes, c'est-à-dire surtout un meilleur salaire, et des embauches pour faire face à la charge de travail sans cesse croissante.

Mercredi 30 novembre, la direction de TFN a tenté de faire pénétrer dans l'enceinte de l'usine vingt salariés non grévistes pour briser la grève. Une telle intervention n'a pu se faire sans l'aval de la direction de Renault, dont 150 salariés débrayaient une heure le 1^{er} décembre pour protester eux aussi contre le gel des embauches.

TFN fait partie du groupe Atalian, spécialisé entre autres choses dans le nettoyage et qui annonce un milliard de chiffre d'affaires. Les patrons de TFN agissent comme de véritables négriers, baissant les prix pour décrocher les marchés et écrasant ensuite de travail leurs salariés, pour le plus grand profit de leurs donneurs d'ordres, Renault, mais aussi Snecma à Corbeil (Essonne) ou à Villaroche (Seine-et-Marne).

Aujourd'hui, les salariés de TFN sont décidés à dire « stop » à l'exploitation dont ils sont victimes. Ils ont raison !

Correspondant LO

• Santé

L'État coule les hôpitaux

Selon la Fédération hospitalière de France (FHF), les hôpitaux publics affichent un déficit de 433 millions pour 2010. Et la presse patronale de se féliciter de ce que ce serait « un petit progrès » comparé aux 466 millions d'euros de déficit de 2009.

Mais ni l'une ni l'autre ne soulignent que ce qu'ils nomment une « embellie » a été obtenu au prix de la suppression de 9 800 emplois en 2009, puis de plus de 10 000 en 2010. Et quand l'une et l'autre s'alarment de ce que l'objectif du

déficit zéro pour 2012, prôné par Sarkozy au début de son quinquennat, ne pourra pas être atteint, c'est là encore sans faire mention des 15 000 postes qui auront été supprimés en 2011.

En trois ans, ce sont donc près de 35 000 emplois qui auront été sacrifiés dans les hôpitaux publics. Les membres du personnel soignant qui sont restés en poste l'ont payé cher en épuisement, en accélération des cadences, en difficulté à faire correctement leur travail. Les malades, eux, l'ont payé cher en dégradation de la qualité des soins, sans compter les

augmentations des forfaits non pris en charge par la Sécurité sociale, qui conduisent chaque jour une partie de plus en plus importante de la population à moins bien se soigner, voire à ne plus pouvoir se soigner du tout.

Et cela ne va pas s'arranger... Pour construire, rénover, acheter des matériels, les hôpitaux se sont endettés. Selon la FHF, cet endettement se monterait aujourd'hui à 24 milliards d'euros. Au prétexte de la crise, les banques rechignent à accorder leur financement. Quant à l'État, il annonce qu'il gèle purement et simplement ses

aides à l'investissement, car il a ses priorités, et ce sont les banquiers.

« Déficit », « dette », ces termes ne devraient pas avoir de sens pour ce qui concerne l'hôpital public. Les cotisations des salariés, l'assurance maladie, assurent l'essentiel du budget de fonctionnement des hôpitaux. Mais si ces sommes ne suffisent pas, cela signifie que l'argent public doit venir à la rescousse. Il serait en tout cas bien mieux utilisé à assurer la santé de la population qu'à être dilapidé pour le profit de la finance et de la spéculation.

Sophie GARGAN

• Hôpital Saint-Antoine – Paris

La coupe déborde

Depuis deux semaines, le département d'hématologie, qui compte 120 personnes réparties sur plusieurs services, est en ébullition à l'hôpital Saint-Antoine (Assistance publique - Hôpitaux de Paris). C'est le non-renouvellement du contrat d'un de nos collègues coursiers qui est à l'origine de la mobilisation.

D'autant plus qu'une réorganisation des services est annoncée. On peut parier que l'objectif est de supprimer encore des postes, alors qu'au contraire il est urgent d'embaucher. Et il est clair pour tout le monde que, derrière les contrats précaires, des suppressions de postes se profilent. C'est pourquoi le personnel exige dans un premier temps, en plus du maintien du coursier, la titularisation de trois aides-soignantes du service actuellement en CDD.

Dans un des deux services d'hématologie ainsi qu'aux consultations et à l'hôpital de jour, infirmières, aides-soignantes, secrétaire hospitalière, quelle que soit l'équipe, sont toutes mobilisées pour faire reculer la direction. La première semaine, c'est à une quarantaine qu'elles ont déboulé dans ses bureaux, manifesté bruyamment dans l'hôpital, multiplié les rassemblements et fait tourner une pétition.

D'autres rencontres avec la hiérarchie, plus ou moins houleuses, se sont succédées. La direction s'est seulement engagée oralement à stagiariiser les collègues aides-soignantes, mais rien pour le coursier.

C'est pourquoi une assemblée générale a décidé la grève, à partir du mercredi 30 novembre. Même la cadre s'est déclarée gréviste ! La direction s'est empressée d'assigner à leur poste la quasi-totalité des grévistes, ce qui les a conduits à trouver d'autres moyens d'exprimer leur ras-le-bol et leur détermination. Les premiers jours, elles ont refusé d'effectuer certaines tâches et ont toutes accroché sur leur blouse des pancartes les signalant comme grévistes. Chaque jour, au moment du changement d'équipes, elles se retrouvent pour faire le point, revoter la grève, décider d'actions et notamment de s'adresser à tout le personnel de l'hôpital, qui

connaît les mêmes difficultés causées par le manque d'effectif.

Beaucoup restent en dehors de leurs heures de travail ou même reviennent sur leurs jours de repos pour assister aux rassemblements, qui comptent de vingt à trente personnes, faire le tour des autres services en distribuant un tract, ou encore pour faire des prises de parole au self et manifester dans l'hôpital. Plusieurs centaines

d'affiches ont aussi été collées dans l'hôpital. La direction s'empresse de les faire enlever mais, à ce petit jeu, elle n'est pas gagnante.

Pour l'instant, la direction ne lâche rien et semble en faire une question de principe. Mais le moral reste bon, et les idées fleurissent pour continuer à se faire entendre et pour la faire reculer !

Correspondant LO



• Taxes sur les mutuelles santé

Un impôt plus que décuplé en huit ans

Il existe des dizaines de mutuelles de santé dans le pays, s'adressant à des catégories diverses de personnes, mais toutes ont subi des augmentations de taxes ces dernières années.

D'abord en 2004 une taxe de 1,75 %, sur les cotisations, pour la CMU (couverture maladie universelle). Taxe

augmentée à 2,5 % en 2007, puis passée à 5,9 % en 2009. À quoi s'est ajoutée une taxe supplémentaire de 3,5 % dite sur les conventions d'assurance. Et pour finir (pour le moment...) cette dernière taxe a été portée à 7 % fin août de cette année.

Ainsi la MGEN, première mutuelle du pays, a fait le calcul : pour 100 euros

de cotisations, elle versait 1,75 euro de taxes en 2004 et elle en versera 11,72 euros en 2012. Elle versait à l'État 16 millions d'euros en 2004, somme qui est passée à 150 millions d'euros en 2011 et qui grimpera à environ 200 millions en 2012 ! Un prélèvement plus que décuplé.

Le gouvernement, qui

s'était engagé à ne pas augmenter les impôts, a donc créé un nouvel impôt sur la santé, de plus en plus lourd, et qui contribue à rejeter des mutuelles la fraction la plus pauvre de la population, qui se soigne de moins en moins. Mais la santé des « marchés », elle, est bien soignée.

André VICTOR

• Nos lecteurs écrivent

Ce ne sont pas les salariés malades qui abusent

Médecin urgentiste dans un hôpital de province, quand j'entends dire que le gouvernement va faire la chasse aux arrêts maladie abusifs qui nous sont encore présentés comme responsables du mauvais état dans lequel se trouvent les finances de la Sécurité sociale, je ne peux pas ne pas témoigner de ce qu'est mon quotidien.

En effet il est rare, voire très rare, que j'éprouve le sentiment qu'un patient « abuse » en me demandant un arrêt maladie qu'il ne me serait pas venu à l'esprit de lui proposer. Par contre il est de plus en plus fréquent, il ne se passe quasiment plus une seule garde sans que je ne me retrouve face à des gens souvent victimes d'accidents et qui refusent les arrêts maladie qu'il me semble pourtant indispensable de leur délivrer.

On a beau leur expliquer à quel point cela met en péril leur guérison, ces « éclopés » à qui on vient de faire un plâtre ou bien de suturer une plaie, ou encore qui arrivent à peine à marcher des suites d'un lumbago, pour ne citer que quelques exemples, veulent à tout prix éviter l'arrêt de travail. Et il ne s'agit pas là que d'artisans qui craignent que leur entreprise périclite, non, il s'agit le plus souvent de salariés, parfois intérimaires mais pas forcément, du public comme du privé. Ils craignent pour leur emploi, craignent de perdre une prime pour « absentéisme », ou tout simplement subissent une telle pression qu'ils n'imaginent même plus avoir le droit de se reposer sans porter « préjudice » à leur entreprise...

Non, si Sarkozy cherche des abus, des escroqueries à la Sécurité sociale, ce n'est pas chez les salariés malades ou blessés qu'il les trouvera, à mon avis. Par contre, cette démagogie en dit long sur la violence des coups qu'il entend encore porter aux travailleurs de toutes catégories, en voulant les culpabiliser, et sur l'avenir bien sombre qu'il réserve à l'accès aux soins pour tous.

**J.B.
(Bouches-du-Rhône)**

• SNCF

Changements d'horaires

Pour moderniser ou... tenter de rattraper le retard ?

Dimanche 11 décembre est la date fixée à la SNCF pour le « lancement du service annuel 2012 », qui se traduira par de nouveaux horaires de trains.

Depuis quelques semaines, l'entreprise annonce aux voyageurs qu'ils doivent vérifier leurs horaires de voyage car 85 % de ceux-ci vont changer. Elle justifie ces changements par la nécessité d'effectuer des travaux, avec pour slogan : « *Nous modernisons vos lignes !* »

Que des travaux soient plus

que nécessaires, c'est certain. Mais de là à qualifier cela de modernisation, il y a un grand pas. En fait, il s'agit d'une remise en état d'un réseau que la SNCF a laissé se dégrader, avec des rails fatigués et des voies qui s'affaissent.

Ainsi l'âge moyen de nombreuses lignes est passé de 17,5 ans en 2000 à 21,6 ans en 2010. Sur les lignes les moins chargées, on atteint parfois des âges moyens de 29 ans ! Cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on sait que l'ensemble des investissements de « régénération » a

diminué de près de 25 % depuis 1983.

La dégradation de l'état des lignes est telle que la sécurité exige de réduire la vitesse de passage des trains, et cela un peu partout sur le réseau. Ainsi, en une dizaine d'années, les kilométrages de lignes nécessitant un ralentissement ont été multipliés par trois, passant de 1 000 à 3 000 kilomètres.

La réduction des investissements en matière d'entretien s'est accompagnée de la baisse du nombre de cheminots s'occupant des voies, des

rails, du ballast, etc. De 2000 à 2010, les effectifs des travailleurs de l'Équipement sont passés de 42 300 à 37 000, soit 5 300 postes supprimés.

Aujourd'hui des travaux de grande ampleur s'imposent, avec des difficultés accrues pour les voyageurs. C'est cela aussi l'irresponsabilité de la direction SNCF, qui tente de compenser aujourd'hui, faute d'avoir été capable de mener une politique correcte de prévention.

Correspondant LO

• RFF-SNCF

Deux entreprises pour un fonctionnement aberrant

Les travaux annoncés par la direction de la SNCF auront une incidence comme ils n'en ont jamais eu sur les horaires des trains.

Même quand il s'agissait de travaux lourds avec des opérations de renouvellement des voies et du ballast, entraînant l'enlèvement du rail et du ballast ancien pour en installer de nouveaux, ils s'effectuaient auparavant de nuit, sans incidence sur le trafic, sinon parfois un ralentissement localisé sur quelques centaines de mètres.

Mais aujourd'hui l'existence de RFF, qui possède les voies sur lesquelles la SNCF fait circuler ses trains moyennant une redevance qu'elle lui verse, crée une situation particulière. RFF réclame des péages aux entreprises ferroviaires pour leur accorder des « sillons » de circulation. La circulation des trains de marchandises est ouverte depuis plusieurs années aux entreprises privées autres que la SNCF et, bientôt, la circulation de trains privés de voyageurs sur le réseau devrait elle aussi se

généraliser.

La SNCF doit donc, comme n'importe quelle entreprise ferroviaire, acheter des sillons à RFF, y compris lorsqu'il s'agit pour elle de faire des travaux au lieu de faire circuler les trains. Mais l'interruption du trafic signifie la limitation des possibilités pour RFF de vendre des sillons, ce qui n'arrange bien sûr pas ses affaires. Résultat : la pression de RFF est donc particulièrement forte sur la SNCF pour que le maximum d'opérations d'entretien et de

modification des installations soit réalisé dans un minimum de temps de coupure de la voie ; et la pression de la SNCF sur les travailleurs qui réalisent les transformations n'en est qu'encore plus forte.

Ainsi la division en 1997 de la SNCF, entre RFF d'une part, et SNCF d'autre part, n'a apporté que des problèmes, à l'opposé des intérêts des usagers comme des travailleurs des entreprises concernées.

Correspondant LO

• Alstom (Meuse)

Trois ouvriers fauchés par un train en essai

Jeudi 1^{er} décembre, trois ouvriers ont été fauchés par un train sur une voie privée, entre Loxeville et Willeroncourt (Meuse), exclusivement réservée aux essais du matériel Alstom. Les victimes faisaient partie d'une équipe d'une douzaine de personnes travaillant pour le compte d'Alstom.

Le tronçon de voie sur lequel l'accident a eu lieu représente 13 kilomètres en courbe,

qui avaient été cédés en juillet 2011 à Alstom par la SNCF pour lui permettre d'y effectuer ses essais de nouvelles rames motrices régionales.

Les travailleurs étaient engagés dans la dernière étape des travaux visant à remettre aux normes ces voies de façon à permettre des essais à vitesse élevée, jusqu'à 160 km/heure. Normalement aucun train n'aurait dû circuler sans

interruption des travaux.

Sur le réseau ferré SNCF, lorsque des travaux ont lieu sur les voies, une équipe « d'annonceurs » ou de « protecteurs » est placée nettement en amont et en aval des travaux, de façon à alerter de l'arrivée d'un train suffisamment à temps pour que les ouvriers s'éloignent. Dans le cas de cette voie privée, visiblement, une telle protection n'existait pas. Non seulement,

selon la CGT, la circulation du train d'essai avait été avancée à la veille du jour prévu sans que les ouvriers du chantier soient avertis, mais le conducteur du train d'essai ne savait pas qu'il y avait une équipe sur la voie.

Autant dire que les circonstances de l'accident accusent durement la société Alstom et sa responsabilité dans la mort des trois travailleurs.

Correspondant LO

La sécurité en danger

Début novembre, la CGT avait adressé une lettre au ministre chargé des Transports, Thierry Mariani, afin de dénoncer la dégradation des conditions de sécurité à la SNCF, qui se traduit par la multiplication des accidents. En particulier, elle rappelait que « le 9 septembre 2011, un train est autorisé à s'engager, il franchit six passages à niveau

barrières ouvertes car l'entreprise privée qui œuvrait a omis de remettre les dispositifs de déclenchement des passages à niveau en action. Sur ces mêmes travaux, les cheminots découvrent qu'une entreprise travaille sans protection du personnel sur voie ouverte à la circulation. »

La CGT poursuivait à propos de la protection des ouvriers travaillant sur les voies :

« Ces missions de sécurité sont de plus en plus confiées à des entreprises privées, qui embauchent des salariés, souvent en intérim, qui n'ont aucune formation à la sécurité ferroviaire », citant en exemple la façon dont la SNCF confie des missions de sécurité à Colas Rail, une filiale de Bouygues qui, à son tour, « va sous-traiter ce travail à une autre entreprise.

(...) Nous connaissons tous la finalité de la sous-traitance en cascade. Voilà comment est considérée la vie des agents de la SNCF et des entreprises privées qui travaillent sur les voies. »

L'accident de Lorraine s'est produit sur une voie privée, mais on voit là combien, y compris sur le réseau SNCF, la sécurité des travailleurs est mise en danger.

• SNCF – Landy (Seine-Saint-Denis)

Grève contre les suppressions de postes

Mardi 6 décembre, les ateliers SNCF du Landy, où sont entretenues des rames TGV, étaient en grève contre les suppressions de postes et le projet de réorganisation.

Les effectifs ne cessent de chuter. En 2004, il y avait encore au Landy 1 100 cheminots contre 887 aujourd'hui. Cette hémorragie continue d'effectifs avait comme prétexte la baisse de la charge de travail. La direction avait indiqué qu'il n'y aurait plus à entretenir les rames Réseau ni celles de Paris Bruxelles, Cologne et Amsterdam. Tout cela était faux et ces travaux de maintenance ont continué, mais à effectifs réduits. À tel point que la direction a dû embaucher des intérimaires et faire venir des cheminots d'autres ateliers, comme celui d'Hellemmes, près de Lille.

Les conséquences deviennent insupportables. L'atelier tient le triste record des accidents de travail. La pression de la hiérarchie est permanente. Les changements d'horaires au dernier moment se généralisent. Les congés deviennent impossibles à prendre. La qualité de l'entretien se dégrade et fait courir des risques aux usagers. Ainsi, il y a quelques mois, la circulation des TGV Eurostar avait été paralysée plusieurs heures par la perte, à 300 km/h, de l'énorme capot d'une motrice. Les conséquences auraient pu être dramatiques à proximité d'un quai de gare.

Le mécontentement ne cesse donc de monter depuis plusieurs mois et, quand la direction a annoncé une nouvelle suppression de 35 postes et une réorganisation prévoyant l'extension de la polyvalence afin que chacun serve de bouche-trou, un préavis de grève reconductible a été déposé par l'ensemble des syndicats.

Mardi 6 décembre, à 6 heures, soixante grévistes tenaient un piquet de grève. D'après la direction, à 10 heures, 51 % de l'exécution était en grève. L'assemblée générale votait la grève jusqu'au lendemain où une nouvelle assemblée était prévue.

Correspondant LO

• La Poste – Paris-Louvre

Assez des méthodes de la direction !

À la poste de Paris-Louvre, la direction multiplie les pressions sur les facteurs en arrêt maladie pour leur faire reprendre le travail. Cela a suscité la colère des travailleurs, indignés que l'on puisse s'en prendre à l'une de leurs collègues.

Celle-ci, arrêtée depuis plusieurs semaines par son médecin, a été contrôlée, à la demande de la direction, par une société privée que La Poste paye grassement pour ce genre de travail. Le médecin en question ne l'a pas trouvée chez elle, car elle avait emmené sa fille à un cours. Il n'en a pas fallu plus

pour que la direction la considère en absence irrégulière. Elle a alors repris le travail, alors que son état de santé ne le lui permettait manifestement pas. La sous-directrice l'attendait sur son lieu de travail pour lui intimiser l'ordre de la suivre dans son bureau, provoquant un malaise de la collègue. Celle-ci

s'est effondrée au sol, avant d'être emmenée à l'infirmierie puis à l'hôpital. Indigné, son service d'une dizaine de personnes s'est rendu auprès de la sous-directrice pour lui dire son fait. Au cours de cette entrevue, une autre postière a fait une poussée de tension et a dû à son tour être emmenée à l'hôpital.

Tout cela s'est rapidement su dans le centre et a choqué tout le monde. Cette équipe de direction n'en est pas à son

coup d'essai et elle a réussi, en quelques mois, à s'attirer l'hostilité de tous par le mépris dont elle fait preuve envers les travailleurs.

Dès le lendemain matin, mercredi 30 novembre à 6 h 30, c'est à plus de cent que les postiers se sont rassemblés à l'appel des syndicats CGT et SUD pour exprimer leur ras-le-bol de ces méthodes. Le directeur est venu essayer de se défendre, mais ses explications n'ont fait qu'attiser la colère des

participants. Il a alors battu en retraite, avant de revenir pour tenter à nouveau de se justifier. Le résultat a été le même que la première fois. La colère était toujours là, et une partie des présents ont alors fait le tour des autres services pour les informer de ce qui s'était passé.

À force de s'en prendre à tout le monde, la direction a eu un premier retour de bâton. Si elle s'obstine, ce pourrait bien n'être qu'un début.

Correspondant LO

• Bureau de poste paris 8^e

Entre opération financière et plan social, la direction veut gagner sur tous les tableaux

Au bureau de poste de Paris 8 où travaillent 370 personnes, facteurs et autres services travaillant dans le même immeuble, la direction vient d'annoncer qu'elle veut mettre en vente le site.

Le bureau, rue de la Boétie dans le 8^e, est en effet dans un bâtiment haussmannien classé, d'une surface de plusieurs milliers de mètres carrés. Elle veut envoyer les postiers dans un autre lieu du 8^e et faire au passage une opération immobilière qui devrait lui rapporter

plusieurs dizaines de millions d'euros.

En fait, si l'on englobe toutes les opérations de ventes immobilières envisagées par La Poste au niveau national, leur montant devrait se situer au minimum entre 1 et 2 milliards d'euros. La Poste, comme beaucoup d'autres entreprises, banques ou assurances, cherche à récupérer ainsi de l'argent frais pour le réinjecter rapidement sur des placements financiers. C'est ainsi que, tout récemment, La Banque Postale s'est retrouvée impliquée comme beaucoup d'autres

banques dans la spéculation sur la dette grecque.

Quant au bureau de Paris 8, non contente d'empocher au passage des dizaines de millions d'euros, la direction en veut toujours plus : elle a annoncé qu'elle voulait profiter du transfert pour supprimer des emplois et organiser une restructuration, ce qui a scandalisé tout le monde.

À cette annonce, plus d'une centaine de postiers se sont retrouvés en assemblée générale pour s'opposer à cette direction qui veut le beurre et l'argent du beurre !

Quand la question a été posée à la direction, à savoir : que deviendraient les postiers de tous les services ? et les collègues de la cantine ? et ceux du nettoyage ? sa seule réponse a été qu'elle comptait supprimer la cantine et que, pour tous les autres, elle ne donnerait aucune garantie. Certains services isolés ont même appris la nouvelle uniquement de bouche à oreille par d'autres agents, la direction n'ayant même pas jugé bon de les tenir informés.

Les postiers rassemblés ont décidé d'exiger qu'il n'y ait aucune suppression d'emploi

et qu'il y ait au contraire un règlement global couvrant l'ensemble des salariés de l'immeuble : que les 370 personnes travaillant sur le site de Paris 8 puissent avoir la garantie, poste par poste, qu'il n'y aura aucune dégradation de leurs conditions de travail.

Et dans les semaines qui viennent ils vont se retrouver au fur et à mesure, pour faire en sorte que ce ne soit pas la direction qui fixe le tempo en divisant les services et pour que personne ne reste sur le carreau.

Correspondant LO

• Marotte – Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

Les ouvriers ne tombent pas dans le panneau

L'entreprise Marotte, située à Saint-Ouen, qui fabrique des panneaux d'ébénisterie depuis plus de cinquante ans, a été rachetée il y a cinq ans par le groupe Ober. Mais si Marotte fabrique des produits haut de gamme, les travailleurs, eux, ne vivent pas vraiment dans le luxe.

Travail en équipes alternées et le week-end, annualisation, nombreuses suppressions de postes qui alourdissent la charge de travail, sont le quotidien de tous. En 2011, si pour la troisième année consécutive les actionnaires ont touché 1,2 million d'euros de dividendes, pour les travailleurs il n'y a pas eu d'augmentation du tout, pas même les maigres 35 euros de 2010.

Et pourtant la direction du groupe Ober a décidé de se débarrasser de la plus grande partie des ouvriers travaillant sur le site et, à terme, de tous les salariés de production. Il s'agit de réaliser un profit avec la vente des terrains de Marotte,

situés à 500 mètres de Paris. Un rapport de l'expert-comptable désigné par les délégués au Comité d'entreprise met d'ailleurs l'accent sur le fait, connu de tous les ouvriers, que la direction a délibérément décidé de ne plus investir à Saint-Ouen et détourne les commandes sur d'autres sites du groupe.

Pour la cinquantaine d'ouvriers de l'usine, dont certains présents depuis plusieurs dizaines d'années, maladies professionnelles et bas salaires compris (avec plus de trente ans d'ancienneté, on touche à peine plus de 1 200 euros), cela signifie être privé de son gagne-pain. Après avoir tenté de pousser dehors les ouvriers dans le

cadre d'un plan de départs volontaires, le patron a dû proposer en octobre un « plan de sauvegarde de l'emploi », avec reclassement sur l'un des sites du groupe, près de Bar-le-Duc. Dans les ateliers concernés, le taillage/jointage, les presses, la finition et le magasin placage, 17 ouvriers sur 26 sont menacés, les travailleurs handicapés n'étant pas épargnés. Ce qui attend ceux qui refuseront, c'est le licenciement avec à peine plus que les indemnités légales.

Or le 23 novembre, lors de la troisième réunion d'information sur le projet de PSE entre le Comité d'entreprise et la direction, à la surprise du patron – la dernière grève dans cette PME datant de mai 1968 –, les délégués ne vinrent pas seuls. La moitié des ouvriers avaient débrayé pour assister à la réunion, avec l'intention de ne pas



s'en laisser conter. Le patron dut sortir s'expliquer dans la cour de l'usine et entendre les travailleurs lui dire ce qu'ils pensaient. Et le débrayage a continué pratiquement tout l'après-midi.

L'heure est maintenant à la discussion dans les ateliers et à l'attente de propositions permettant, au minimum, à tous de vivre normalement jusqu'à trouver un autre emploi. Car de l'argent, Ober en a. Le groupe

vient même, entre autres, de s'offrir en 2010 une usine en Tunisie. Et ces profits, accumulés grâce au travail des ouvriers, doivent servir à leur garantir une vie décente.

Contre les licenciements chez Marotte, salariés et syndicats appellent à un rassemblement, samedi 10 décembre à 10 heures, place de la République à Saint-Ouen.

Correspondant LO

• Arkema - Saint-Fons (Rhône)

La cession du pôle vinylique Les travailleurs manifestent leur colère d'être « vendus »

Lundi 5 décembre, la direction d'Arkema devait annoncer officiellement, en Comité central d'entreprise, la cession de son pôle vinylique au groupe Klesch. Déjà, en l'apprenant le 23 novembre, plusieurs des huit usines françaises de ce pôle s'étaient mises spontanément en grève, grève qui a duré plusieurs jours.

Et le 5 décembre ce sont les salariés de toutes les usines Arkema du pays qui étaient appelés à faire grève et à venir manifester devant le siège de l'entreprise à Colombes, en région parisienne, à la fois contre la cession et pour les salaires, les négociations salariales devant s'engager le lendemain.

Ils se sont retrouvés 750,

venus en cars ou avec le TGV spécial parti du midi et prenant en route les travailleurs de la vallée du Rhône. Environ le tiers venaient de la région lyonnaise. La direction avait fait mobiliser deux compagnies de CRS, de peur que les manifestants ne pénètrent dans le siège. Mais les travailleurs en colère ont réagi plus vite que ceux-ci et les portes

de l'immeuble ne leur ont pas résisté longtemps. Seuls les gaz lacrymogènes les ont fait ressortir, non sans avoir laissé des traces de leur passage.

La cause de la colère est le fait que le pôle vinylique avec ses 2 630 salariés, dont 1 780 en France, est donné gratuitement, avec en plus une trésorerie positive de cent millions d'euros, à un financier, un « Tapie », comme disent les travailleurs d'Arkema. En effet, c'est Klesch qui avait racheté les chaussures Myrys, avant de démanteler les usines et de supprimer plusieurs



centaines d'emplois. Et c'est le même Klesch qui, dans une usine d'aluminium aux Pays-Bas, a voulu baisser les salaires de 17 % après avoir supprimé 140 emplois. En fait, beaucoup pensent qu'Arkema veut lui sous-traiter un plan social.

Des assemblées générales se sont tenues dans toutes les usines mardi 6 décembre. À Saint-Fons, dont les 280 salariés sont concernés par la cession, ils ont décidé de ne pas reconduire la grève, mais prévoient d'autres

actions. Les travailleurs ont bien des raisons d'être inquiets et en colère, d'autant que la direction des ressources humaines de Saint-Fons s'est permis de traiter les manifestants de « terroristes » en raison de leurs réactions violentes lors de la manifestation. Mais les terroristes ne sont-ils pas plutôt ceux qui organisent la précarité de l'emploi, sans se soucier de l'avenir des salariés et de leurs familles?

Correspondant LO

• PSA Usine de Trémery (Moselle)

Après 6 800 suppressions d'emplois dans le groupe Le cinéma du PDG Varin

Le PDG de PSA Philippe Varin est venu inaugurer en grande pompe un nouvel atelier de fabrication de moteurs à l'usine de Trémery en Moselle.

À la question d'un journaliste du *Républicain lorrain* lui demandant si, après 25 000 emplois supprimés en France en cinq ans, le dernier plan annoncé mi-novembre est bien le dernier plan de suppressions d'emplois, Varin a répondu: « *Il ne serait pas responsable de ma part de le dire.* » Ce qui sonne comme une confirmation de la fermeture prévue des usines d'Aulnay, de Sevelnord et de Madrid.

Mais, à Trémery, Varin voulait faire oublier le dernier plan de 6 800 suppressions d'emplois annoncé mi-novembre. Et les médias ont retenti des

500 emplois que créerait PSA dans son usine mosellane, la plus grosse usine de Lorraine.

La réalité est plus modeste... et bien différente. Si ce nouvel atelier emploiera bien 500 travailleurs, cela ne se traduira pas par autant d'embauches. Pour l'instant, l'atelier tourne essentiellement avec des travailleurs venant d'autres ateliers. En tout et pour tout, 58 embauches ont été réalisées. On est loin des 500 emplois annoncés!

Surtout, depuis 2002, très exactement 996 emplois ouvriers ont été supprimés à Trémery, dont 297 CDI, ainsi que 114 emplois d'ETAM et 11 emplois de cadres. L'usine compte aujourd'hui 4 000 travailleurs, qui fabriquent des moteurs pour tout le groupe PSA mais aussi pour BMW ou Ford, alors qu'elle en comptait plus de 5 000 il y a

près de dix ans.

Par contre, à moins nombreux, ils produisent toujours plus. Selon le journal *L'Usine nouvelle*, la production globale de Trémery atteindra 1,4 million de moteurs cette année (contre 1,327 l'an dernier), mais elle grimpera à 1,56 million en 2012 et 1,65 million en 2013. Soit une

hausse prévue de 18%! Si les effectifs augmentaient d'autant – ce qui serait bien normal – cela nécessiterait l'embauche de plus de 700 personnes.

Cela ne sera pas le cas puisque le nouvel atelier, comme toute l'usine, est à l'heure du Lean (traduire « maigre ») management. Le bâtiment entier a été

prévu pour le Lean. Tout y est standardisé, minuté, chronométré, réglementé... le moindre geste est calculé pour qu'il soit rentable pour la production.

Bref, du maigre pour les travailleurs afin que les actionnaires puissent se faire plus de gras.

Étienne HOURDIN

C'est pas la crise pour tout le monde

130 patrons de concessions du groupe PSA et cadres de haut niveau se sont refait une santé à l'île Maurice dans un hôtel à 585 euros la chambre.

C'est ce qu'a révélé *Le Canard enchaîné* du 23 novembre, qui précisait qu'ils s'étaient relayés par groupe de 25, le dernier groupe étant

rentré le 14 novembre... la veille de l'annonce par le CCE de 6 800 suppressions d'emplois sous prétexte de la crise.

Interrogée, la direction de PSA a répondu que c'était une « animation commerciale » pour récompenser les meilleurs concessionnaires. Et d'ajouter: « *Il faut être offensif pour motiver nos*

concessionnaires... et maintenir les ventes. »

Des lingots d'or que Robert Peugeot stockait dans sa salle de bains aux vacances de luxe pour d'autres, il y a de quoi être super motivés.

Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* de PSA-Trémery

• Bâtiment

Les patrons suppriment des milliers d'emplois alors que les besoins de logements sont criants

Le secteur du bâtiment emploie actuellement 1,17 million de salariés et 80 000 intérimaires. La Fédération française du bâtiment (FFB), syndicat patronal, prévoit 35 000 emplois supprimés en 2012, dont les deux tiers d'intérimaires.

Se fondant sur une prévision de croissance de 1,2 % en 2012, la FFB réduit de moitié sa prévision d'il y a deux mois. Le gel des décisions de travaux a commencé, explique la FFB,

avec l'annonce des restrictions budgétaires par le Premier ministre Fillon.

Pour ces représentants patronaux, la récession annoncée devrait, cela ne fait pas un pli pour eux, s'accompagner de suppressions massives d'effectifs chiffrées à l'avance, en commençant par les précaires.

Mais pour quelle raison les travailleurs devraient-ils être sacrifiés, les uns en supportant des conditions de travail pénibles, les autres en étant réduits au chômage? Quand

on parle du bâtiment, on pense à la myriade de petites entreprises, parmi lesquelles beaucoup ont moins de dix salariés et dont certaines rencontrent des difficultés réelles. Mais il y a aussi les grandes, qui chapeautent souvent les petites. Cela nécessiterait que les travailleurs et la population concernée par la cherté des logements contrôlent les comptes de l'ensemble du secteur, pour y regarder de plus près. Car les bénéfices accumulés par la plus importante société du BTP, Bouygues, lui

ont permis d'acquiescer, entre autres parmi ses concurrents, Colas (la réfection des routes), de se diversifier en pénétrant un marché profitable (les télécoms) et de s'offrir TF1 et Alstom. Entre 2008 et 2010, une récession du secteur du bâtiment s'était déjà traduite par 40 000 emplois en moins, mais Bouygues était malgré tout resté bénéficiaire, ses résultats dépassant un milliard d'euros chaque année. Il enregistre, il est vrai, une baisse de 14 % pour les neuf premiers mois de 2011, mais les bénéfices

se montent quand même à 794 millions d'euros.

Au lieu d'alimenter la richesse des actionnaires et la spéculation financière, cet argent serait bien plus utile pour ajuster les salaires à la hausse du coût de la vie et pour au moins maintenir les emplois dans le secteur. Et, étant donné le manque criant de logements, ce n'est pas moins d'emplois mais au contraire de l'embauche qui serait nécessaire.

Jean SANDAY

• Marseille

La flambée de la taxe d'habitation dans les quartiers populaires

À Marseille, la taxe d'habitation a fait un tel bond dans certains quartiers populaires que les habitants se retrouvent avec des sommes considérables à verser avant le 15 décembre.

Par exemple à la Rose, quartier de grandes cités, la taxe d'habitation pour un T2 est passée de 579 euros en 2010 à 706 euros cette année. À la Maurelette, cité populaire très mal desservie par les transports en commun, un T4 est passé de 807 euros à 1 132 euros. Pour beaucoup, une telle augmentation est insupportable, comme pour cet ouvrier à temps partiel dont la taxe est passée de 110 euros à 420 euros.

Le Centre des impôts de la place Sadi-Carnot, qui gère les arrondissements populaires des 3^e, 15^e et 16^e, est assailli tous les jours par des files interminables d'habitants affolés, où chacun raconte son problème à ses voisins. La queue se forme dès le matin. Les employés, submergés, quelquefois pris à partie, se mettent en quatre pour expliquer, prévenir et faire le maximum pour aider les contribuables.

La majorité de droite du Conseil municipal de Marseille a en effet augmenté le taux de la taxe d'habitation qui s'applique sur toute la ville et a fait passer l'abattement sur la taxe existant jusqu'alors de 15 % à 5 %, ce qui permettra à la ville de récupérer 23 millions d'euros supplémentaires.

Cette modification touche très lourdement les foyers les plus modestes. Le Parlement, quant à lui, avait ajouté 2 % sur la valeur locative qui est la base du calcul de la taxe.

Quant à la Communauté urbaine, de gauche, elle s'est contentée de recevoir un peu plus d'argent, sans protester contre cette ponction sur les classes populaires.

Lors d'une réunion à la mairie des 15^e-16^e, un habitant de la cité Saint-Louis disait que sa taxe avait augmenté de 300 %... Fait-on payer aux habitants de cet ensemble très modeste de petites maisons les travaux qu'ils ont effectués, depuis quarante ans qu'ils y habitent, pour les améliorer, alors qu'elles n'avaient ni WC ni eau courante?

Toutes ces augmentations ont lieu sans que les transports en commun ou les autres services publics se soient améliorés en quoi que ce soit dans ces quartiers. De plus, l'augmentation est bien différente selon les quartiers. La taxe explose dans les quartiers pauvres et reste plus stable dans les quartiers riches.

Dans le quartier d'Endoume, les logements occupés par une bourgeoisie cosquée d'avocats, de médecins et de hauts fonctionnaires continuent à être imposés, pour certains, comme s'ils étaient de simples cabanons de pêcheurs. Les quartiers Nord, avec leurs immenses barres d'HLM, sont bien plus augmentés que les quartiers riches au sud. Ainsi, un cinq-pièces dans le quartier cosu de Perier est taxé 980 euros.

En 1970, lors de l'estimation qui avait découpé Marseille en trois secteurs, les HLM des quartiers Nord avaient certes l'eau courante et le tout-à-l'égout, tandis que le reste de la ville avait souvent des caisses à eau sur les toits et des fosses pour les égouts. Mais cela a bien changé. C'est pourtant sur ce découpage de 1970 qu'est établie la taxe d'habitation.

Face à tout cela, se retrouvant pris à la gorge, des centaines d'habitants en colère essaient de se défendre et de s'organiser.

Correspondant LO



• Logement

Comme la droite, le PS s'occupe d'abord des propriétaires

Quand, récemment, le Sénat est passé à gauche, on a dit qu'il serait la vitrine de ce que le PS pourrait faire s'il revenait aux affaires. Deux récents amendements sur le logement indiquent qu'en ce domaine il n'entend pas se distinguer de la droite actuelle.

Une sénatrice PS, Nicole Bricq, vient en effet de proposer deux amendements sur le logement.

Le premier concerne la suppression de la taxation des loyers perçus par les propriétaires qui louent très cher des chambres de bonne. Certes cette taxation, récemment proposée par la droite et d'ailleurs votée par les députés socialistes, était insuffisante pour freiner la rapacité des propriétaires-bailleurs prêts à louer des placards

au tarif d'un palace. Mais, en proposant de la supprimer, la sénatrice invite les propriétaires à continuer de charger la barque de leurs locataires. Apparemment, au PS, plus personne n'a l'idée de proposer de bloquer les loyers.

Cet amendement a évidemment mécontenté les organisations qui défendent les locataires et les mal-logés, le DAL comme la CNL. En revanche, il a été très bien reçu par... les agents immobiliers de la Fnaim. Les mêmes se sont également félicités d'un autre amendement de la sénatrice qui permettrait, s'il est adopté, de réintégrer le logement ancien dans le dispositif du prêt à taux zéro. Selon la CNL, mais aussi selon certains élus et des économistes du logement, un taux

aussi favorable aurait surtout pour effet de faire flamber les prix du logement ancien, dans un secteur où déjà les prix ne cessent de s'envoler.

Certes, la sénatrice a assorti son amendement de la condition que le propriétaire fasse les travaux nécessaires, mais la Fnaim, qui appelle les autres sénateurs à soutenir cette proposition, demande aussi la suppression de la condition sur les travaux.

Ces deux amendements seront peut-être retoqués mais, dès maintenant, ils suggèrent que le PS, comme l'UMP d'ailleurs, reste plus préoccupé du sort des propriétaires que de celui des locataires et des mal-logés.

Jacques FONTENOY

Meetings

avec

Nathalie Arthaud

candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle



Chalon-sur-Saône

jeudi 8 décembre à 19h
Maison des syndicats – Salle N° 3

Albi

samedi 10 décembre à 18h
Hôtel Chiffre – 50, rue Séré-de-Rivières
(près de la place du Vigan)

Rodez

dimanche 11 décembre à 15h
Salle du parking Foch
Boulevard Gally

La Rochelle

mardi 13 décembre à 20h 30
Salle Amos-Barbot
37, rue du Collège

Angoulême

samedi 17 décembre à 15h
Salle de la MJC Grande-Garenne
40, rue Pierre-Aumâtre

Saint-Denis

vendredi 13 janvier à 20h
Bourse du Travail, 9-11 rue Génin
Métro : Porte-de-Paris (ligne 13)

Le Havre

mercredi 1^{er} février à 19h 30
Salle René-Cassin,
130, rue Anatole-France

Région parisienne

vendredi 3 février à 20h 30
Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris - Montreuil
(Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre (ligne 9)

Nathalie Arthaud dans les médias

- I. TÉLÉ: Journal

Invitée de Christophe Barbier jeudi 15 décembre à 7h 45

- FRANCE INTER: La matinale

Invitée de la rédaction jeudi 22 décembre à 8h 20

- RADIO CLASSIQUE: Journal

Invitée de Guillaume Durand vendredi 23 décembre à 8h 15